La réforme électorale sera appliquée aux prochaines élections.

IL A ÉTÉ SURSIS AU DERNIER MOMENT A L'EXÉCUTION DE LENOIR

EXCELSIOR

10e Année. — N° 3.226. — 15 centimes. — Étranger : 20 centimes.
Pierre Lafitte, fondateur.
Téléphone : Gutenberg 02-73 - 03-73 - 15.00. — *Adresse télégr. :* Excel-Paris.

« Le plus court croquis m'en dit plus long qu'un long rapport. » — NAPOLÉON

80, rue d'Enghien, Paris.

SAMEDI **20** SEPTEMBRE 1919

La beauté morale est le fond de toute vraie beauté.
VICTOR COUSIN.

LA REMISE DES CONDITIONS DE PAIX AUX DÉLÉGUÉS BULGARES HIER MATIN
AU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

PENDANT LE DISCOURS DE M. THÉODOROF. DE GAUCHE A DROITE : MM. GANEF, STAMBOULISKI, THÉODOROF, SAKAROF ET SARASOF

TERRITOIRE ATTRIBUÉ A LA SERBIE

TERRITOIRE ATTRIBUÉ A LA GRÈCE, MAIS ASSUJETTI A LA CLAUSE DU DÉBOUCHÉ ÉCONOMIQUE

TERRITOIRE BULGARE APRÈS LE TRAITÉ DE PAIX

C'est dans la salle de l'Horloge, à dix heures et demie, hier matin, que les conditions de paix fixées par l'Entente ont été remises aux délégués bulgares. Ceux-ci, venus en automobile de Neuilly, au nombre de cinq, et accompagnés de trois secrétaires, furent introduits par M. William Martin dans la salle où les attendaient les représentants des puissances alliées et associées. M. Clemenceau ayant ouvert la séance, M. Dutasta, secrétaire général de la Conférence, remit au chef de la délégation bulgare le traité, écrit en trois langues, et qui comporte 295 articles. M. Théodorof a lu alors, en français, une longue déclaration.

Ayuntamiento de Madrid

A LA CONFÉRENCE DE LA PAIX

LA BULGARIE CONNAIT LES CONDITIONS DE PAIX DE L'ENTENTE

Elles ont été remises, hier matin, aux délégués du gouvernement de Sofia, avec un délai de réponse qui ne devra pas dépasser vingt-cinq jours.

M. Théodorof, dans son discours, a reconnu que le droit et la justice ont vaincu, et demandé le recours au plébiscite.

On avait dit : « cérémonie sans apparat ». Elle le fut. Elle ne dura même pas une demi-heure. Comme assistance, les chefs des délégations alliées, simplement. Ils entrèrent à 10 h. 1/4, les uns après les autres, pour se livrer, par petits groupes, à des conversations particulières, qui furent interrompues sur un appel de M. Clemenceau, très en train. Chacun s'assit à sa place, autour de la grande table en fer à cheval. Au centre, le président du Conseil, entre M. Polk, délégué américain, et sir Eyre Crowe, délégué anglais.

Petit à petit, le silence se fit, et, à 10 h. 35, M. Clemenceau donna l'ordre d'introduire les plénipotentiaires bulgares.

— La Bulgarie, qu'est-ce, maintenant, demanda-t-il, en souriant, à M. Dutasta, un royaume, un empire, une République ?

— Un royaume, répondit le secrétaire général.

— Parfait.

Sur ce, l'huissier, qui avait attendu la fin de ce petit colloque, ouvrit solennellement la porte.

M. Théodorof apparut le premier. A plusieurs reprises il inclina gravement sa tête à la chevelure grisonnante vers les tables des délégations, et prit place, avec ses quatre collègues, à une table placée vis-à-vis du président.

M. Clemenceau se leva, et, d'une voix nette, annonça la séance ouverte.

— *Messieurs les plénipotentiaires bulgares, dit-il, le texte des conditions de paix des Alliés va vous être remis. A partir de ce moment, vous avez, pour présenter par écrit vos observations, un délai de vingt-cinq jours.*

» *Le Conseil suprême, après examen des observations présentées dans les délais fixés, adressera une réponse écrite à la délégation bulgare, en lui indiquant le délai dans lequel elle devra donner sa réponse définitive d'ensemble.* »

Déclaration de M. Théodorof

Ceci dit, le président, d'un signe, invita M. Théodorof à parler. Ce que fit aussitôt le chef de la délégation bulgare, après avoir assujetti sur son visage souriant un lorgnon, et en fixant des yeux un paquet de feuillets de papier. La voix était assurée, mais on l'entendait mal.

— Parlez plus haut, demanda M. Clemenceau qui, dès lors, ne perdit plus de vue M. Théodorof, qu'il semblait, au cours de la lecture de son long mémoire, considérer parfois avec un léger scepticisme.

Le mémoire de la délégation ne fut qu'un long plaidoyer en faveur du peuple bulgare, qui n'a que de bonnes intentions et réclame ardemment l'appui des Alliés.

M. Théodorof repousse l'accusation portée contre les Bulgares d'avoir poursuivi une politique impérialiste. Fermement attachés à ce qu'ils considèrent comme leur patrimoine légitime, déclare-t-il, ils n'ont jamais aspiré à l'héritage d'autrui : ils n'ont jamais voulu autre chose que l'accomplissement de leur unité.

Quant à l'effondrement de la coalition des empires centraux, il l'interprète en ces termes :

— *Les événements de septembre et octobre 1918 ont délivré la Bulgarie de la longue oppression qui pesait sur sa volonté. Notre démocratie ne rencontre plus d'entraves sur son chemin. Désormais, elle peut, d'un essor libre, reconstituer moralement la Bulgarie, la consolider dans l'orientation qu'elle vient de choisir en conformité avec ses vrais sentiments, et en faire en Orient un soutien de la paix et un instrument de la civilisation. Dans cette carrière qui s'ouvre devant elle, elle a besoin de votre indulgent appui : en ce moment solennel, nous vous le demandons en son nom...*

» *Nous avons commis des fautes, nous en subirons les conséquences dans les limites de l'équité. Mais il est un châtiment qu'aucun crime ne justifie : la servitude. Que cette servitude soit épargnée aux populations bulgares. Que dans ces assises historiques inaugurées sous les auspices de la justice pour tous, justice soit donnée également à la nation bulgare et à ses droits. Que les grandes nations victorieuses, qui ont entrepris de rebâtir le monde sur les bases nouvelles annoncées, nous accordent les moyens de rebâtir aussi notre petit Etat dans ses limites légitimes, car la Bulgarie ne demande rien au delà.*

» *Les limites légitimes de la Bulgarie, c'est l'Histoire, l'ethnographie, les actes internationaux qui les ont fixées d'une façon péremptoire. Mais puisqu'on les conteste, que les populations intéressées soient appelées à se prononcer elles-mêmes sur leur avenir par la voie d'un plébiscite. Nous nous inclinerons devant leur vote sans reproche ni amertume.*

» *Le droit et la justice ont vaincu dans la guerre. C'est par le plébiscite qu'ils triompheraient définitivement dans la paix.* »

Sur ces mots, M. Théodorof clôt son discours sous les regards impassibles de M. Venizelos. M. Vesnitch regarde tantôt la table, tantôt ses collègues, mais jamais le plénipotentiaire bulgare.

Une traduction écrite en anglais de l'allocution est remise à M. Polk.

La cérémonie est terminée. M. Théodorof se lève, salue l'assistance et se retire avec ses collègues.

Tout de suite, les délégués bulgares reprennent, en automobile, le chemin de Neuilly. Il est 10 h. 50.

LES CLAUSES DU TRAITÉ

Le traité de paix avec la Bulgarie comporte treize parties. Il est bâti sur le même plan que le traité avec l'Autriche; de nombreuses clauses sont identiques d'ailleurs à celles que contient le document signé à Saint-Germain-en-Laye. Nous en avons donné hier les clauses essentielles : réduction de l'armée à 20.000 hommes, paiement d'une indemnité de deux milliards et quart de francs entre le 1er juillet 1920 et le 1er janvier 1958. Les conditions territoriales sont indiquées dans la carte que nous publions. Notons quelques clauses spéciales : livraison annuelle, pendant cinq ans, de 50.000 tonnes de charbon des mines de Pernik à la Serbie, mise à la charge de la Bulgarie d'une partie de la Dette extérieure ottomane.

APRÈS LA CÉRÉMONIE D'HIER AU QUAI D'ORSAY

LES DELEGUES QUITTANT LE MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES APRES LA CEREMONIE
De gauche à droite : M. Vesnitch, chef de la délégation yougo-slave; la délégation bulgare: MM. Sarasof (1), Stambouliski (2) et Stanciof (3), ancien ministre de Bulgarie à Paris; M. Théodorof, chef de la délégation bulgare.

LE RÉVEIL DU CONDAMNÉ

PIERRE LENOIR DEVAIT ÊTRE FUSILLÉ HIER MATIN. AU DERNIER MOMENT IL FAIT DES RÉVÉLATIONS

Il a été, en conséquence, sursis à l'exécution

Pierre Lenoir devait être exécuté hier matin, le président de la République n'ayant pas usé de son droit de grâce. Pierre Lenoir est toujours vivant. Il a fait, à la dernière heure, des déclarations assez graves pour qu'il fût ordonné de surseoir à l'exécution.

Le réveil à la Santé

Le condamné a été réveillé à 5 h. 35, en plein sommeil, après une nuit calme, succédant à deux autres fort agitées.

Le commandant Jullien l'avertit que son recours en grâce a été rejeté et l'exhorte à montrer du courage.

Lenoir ne prononce pas une parole, se lève et commence à s'habiller. Son avocat, Me de Molènes, l'embrasse en pleurant. Lenoir procède à sa toilette avec son soin accoutumé. Il craint néanmoins de faiblir, demande du sirop de morphine et en prend une cuillerée pour se remonter. Puis il achève de s'habiller. Sa toilette terminée, il va se confesser. Puis il gagne le greffe :

— J'ai des déclarations à faire, dit-il.

Et il demande l'assistance de son avocat.

L'incident ne va pas sans créer quelque émoi ; les magistrats se concertent, un commis-greffier est appelé ; et Lenoir parle...

Le sergent a pris place à la petite table de la cellule, et écrit, sous la dictée de Lenoir, des déclarations faites d'une voix ferme.

Que contiennent les déclarations de Lenoir ?

C'est la question que tout le monde se posera et à laquelle on ne peut répondre d'une façon précise. Mais nous croyons savoir que les révélations du condamné contiennent des affirmations qui valent d'être contrôlées.

D'après une personnalité qui assistait au réveil de Lenoir, voici, résumées dans leur esprit, quelles auraient été ses déclarations :

— *Je jure, devant Dieu et devant les hommes, que je suis innocent du crime de trahison pour lequel j'ai été condamné. Je fais ce serment au moment où je vais mourir, mais, jusqu'à mon dernier souffle, je ne cesserai de protester contre la condamnation inique qui m'a frappé. Je ne cesserai, également, de protester contre les irrégularités commises au cours de mon affaire : maintes fois j'ai demandé qu'on enquêtât sur les relations de mon père avec M. Caillaux et d'autres personnalités : on me l'a toujours refusé. J'ai demandé une confrontation avec M. Caillaux : on me l'a refusée. Et aujourd'hui, dans une décision de justice, l'arrêt de la commission d'instruction de la Haute Cour, on relève l'affaire Lenoir à la charge de M. Caillaux, et l'on me représente comme le prétendu instrument de la politique de M. Caillaux. Pourquoi veut-on m'exécuter alors que l'affaire de ce dernier n'est pas jugée ?*

Me de Molènes intervient

Le sergent ayant achevé d'écrire les paroles du condamné, Me de Molènes intervient pour demander instamment que les déclarations de son client soient aussitôt communiquées au ministre de la Guerre et au président de la République, et qu'il soit sursis à l'exécution jusqu'à ce que soit jugée l'affaire Caillaux.

Le commandant Jullien refuse d'acquiescer à la demande du défenseur de Pierre Lenoir. Il a reçu des ordres, allègue-t-il, et n'a qu'à les exécuter.

Me de Molènes insiste avec une certaine véhémence.

Pendant ce temps, Lenoir est resté seul avec l'aumônier de la Santé, M. l'abbé Geipitz.

On sursoit

Cependant, le temps s'écoule. Il est 6 h. 20. Alors, le commandant Jullien se décide à aller en référer, et part en automobile, avec le commandant Abert, soumettre à qui de droit les déclarations du condamné.

A 8 h. 30, le commandant Jullien est de retour. Il est sursis à l'exécution jusqu'à nouvel ordre, et les déclarations de Pierre Lenoir seront transmises au président de la République. Ainsi en a décidé le général Berdoulat, gouverneur militaire de Paris, obéissant au ministre de la Guerre, qui a été mis au fait des événements par M. Ignace, chez lequel s'est tout d'abord rendu le commandant Jullien.

Tous ces pourparlers ont duré deux heures, deux heures dix exactement, de 6 heures 20 à 8 heures 30, deux heures mortellement longues pour le condamné, qui apprend enfin, au greffe, la décision prise à son égard. Ses défenseurs, Me de Molènes et Auvillain, qui l'assistaient, ne cèlent point leur satisfaction.

Une heure plus tard, la présidence du Conseil communique la note suivante :

Sur rapport du ministre de la Guerre concluant au rejet du recours en grâce de Pierre Lenoir, le président de la République a décidé que la justice suivrait son cours.

En conséquence l'exécution fut fixée à ce matin.

Au réveil, le condamné fit des déclarations, qui, conformément à la loi, furent recueillies par le commandant Abert, rapporteur près le 3e conseil de guerre. Ces déclarations se rapportent à une affaire judiciaire en cours, et le condamné réclamait une confrontation.

Le commandant Jullien, délégué du général gouverneur militaire de Paris, crut devoir alors faire surseoir à l'exécution et rendit compte au sous-secrétaire d'Etat de la Justice militaire. M. Edouard Ignace transmit aussitôt le dossier au garde des Sceaux, qui a décidé de saisir la commission de revision.

Cette commission aura à apprécier les suites que comporte l'incident.

CHEZ Me DE MOLÈNES

Rue Lepeletier, n° 20.

— Me de Molènes, s'il vous plaît ?

— Suivez cette dame en deuil, nous répond la concierge. C'est Mme Lenoir.

Très impressionné, j'accompagne, à distance respectueuse, la mère de Pierre Lenoir. Elle gravit l'escalier, lentement, courbée en deux, comme accablée sous un surhumain fardeau de souffrance. Une amie la soutient. Mme Lenoir souffle un peu et, par instants, a une petite toux, qui ressemble à un sanglot.

Elle sonne à la porte de l'avocat et, me voyant arrêté derrière elle, se redresse. Encadré de crêpe, son visage, dans la pénombre du soir, est d'une pâleur mortelle.

Vais-je pouvoir infliger à cette femme le supplice de la question ? Mais Me de Molènes paraît sur le seuil de son cabinet et s'empresse au-devant de Mme Lenoir, avec qui il s'enferme.

Je m'assieds dans le salon, non loin de la personne qui accompagnait la mère douloureuse. Elle me sourit tristement.

— Je vous remercie de n'avoir pas cédé à la tentation cruelle de l'aborder, dit-elle, car elle a entendu le nom et la qualité de son voisin.

» Ce qu'elle a souffert, aujourd'hui, passe tout ce qu'on peut souffrir sans cesser de vivre. On chercherait en vain de tragiques comparaisons. Elle ne doute pas de l'innocence de son fils. Je le crois aussi innocent. Il fut imprudent, peut-être. J'espère qu'on le sauvera. »

J'enregistre ces paroles, dictées par l'amitié. Me de Molènes reconduit Mme Lenoir, qui revient chercher sa compagne et s'éloigne avec elle.

— Pardonnez-moi de vous avoir fait attendre, dit l'éminent avocat. Cette journée d'émotions m'a brisé. Je n'ai été prévenu, hier, qu'à 8 h. 1/2 du soir de l'exécution projetée. J'ai porté la sinistre nouvelle à la mère du condamné. Elle a passé la nuit dans un désespoir sans nom. Vous connaissez les événements de la matinée.

» Toute la matinée, Pierre Lenoir a fait preuve d'une force d'âme étonnante. Ce n'est que dans l'après-midi qu'il a subi une dépression nerveuse légère qui l'a contraint à prendre quelque repos.

» Pierre Lenoir a signé un nouveau recours en grâce, avec notes à l'appui.

— Puis-je vous en demander la teneur ?

— Ce serait irrespectueux envers le président de la République de publier ce document.

— Pierre Lenoir a-t-il fait des révélations réellement sensationnelles ?

— Je ne puis vous répondre là-dessus, étant lié par le secret professionnel. Mais je puis vous dire qu'elles sont dignes d'être entendues. Si on ne les entend point, on pourra, en toute justice, appliquer la parole biblique : « *Aures habent et non audiunt.* »

» Mon sentiment est qu'on a condamné Pierre Lenoir pour l'affaire Caillaux et parce qu'on l'a considéré comme l'homme de sa politique.

» L'arrêt de la Cour de justice renvoyant M. Joseph Caillaux devant la Haute Cour rattache nettement l'affaire Lenoir à l'affaire Caillaux. Supprimer Pierre Lenoir avant le jugement de M. Caillaux constituerait donc un étouffement volontaire de la vérité, et un déni de justice.

» Ce que l'on ne sait pas, ce pour quoi nous demandons qu'une enquête soit faite, de bonne foi, ce sont les relations qui peuvent avoir existé entre Lenoir, père et fils, et Caillaux, Humbert et Desouches.

» Je considère que l'exécution de Pierre Lenoir serait une monstrueuse iniquité, tant en raison de sa non-culpabilité qu'en raison des circonstances qui ont entouré sa condamnation.

» Il ne faut pas oublier que, le dernier jour, le conseil de guerre allait poser la question subsidiaire de simple commerce avec des sujets ou puissances ennemies, délit entraînant un maximum de cinq ans de prison. L'intrusion de l'affaire Caillaux dans les débats — sans que la défense, en dépit de ses protestations, pût s'exercer — a seule entraîné la condamnation capitale. »

Me de Molènes va et vient dans son cabinet.

— Voyons, dit-il avec brusquerie, est-il possible d'admettre le « petit Lenoir » comme agent de l'Allemagne, à la tête du *Journal* ? Le bon sens n'indique-t-il pas que, si l'Allemagne avait compté sur lui, elle n'aurait pas eu recours à Bolo ?

» La vérité est que Pierre Lenoir n'a été dans l'affaire du *Journal* qu'à cause de son père, et qu'il n'y est resté qu'en hurluberlu, facile à abuser, et dont on ne s'est point fait faute d'abuser sans scrupule. »

LA COMMISSION DE REVISION

La « commission de revision des procès criminels », instituée au ministère de la Justice en vertu de l'article 444 du Code d'instruction criminelle, est actuellement composée de MM. Seligman, conseiller à la Cour de cassation, président ; MM. Bouilloche et Jaudon, conseillers à la Cour; Leroux, directeur des affaires criminelles et des grâces au ministère de la Justice ; Bricoul, directeur des affaires civiles, et Demangeat, directeur du personnel.

Cette commission va se réunir d'urgence pour formuler son avis et le communiquer au ministre de la Justice.

Hier matin, M. Nail a fait mander à son cabinet M. Lescouvé, procureur général, à qui il a donné ses instructions, après la décision prise de surseoir à l'exécution de Pierre Lenoir.

Vendra-t-on des vêtements dans les baraques Vilgrain ?

M. Deslandres, conseiller municipal, vient d'informer le président du Conseil municipal qu'une coopérative ouvrière de production l'avisait qu'elle se tenait à la disposition de la Ville de Paris pour mettre en vente dans une baraque Vilgrain ou dans tout autre local des vêtements de confection pour hommes, à des prix défiant toute concurrence.

Me AUVILLAIN ET Me DE MOLENES QUITTANT LA PRISON DE LA SANTE

PARTI DE PARIS LE 11 AOUT

L'ÉQUIPAGE DU "GOLIATH" EST ARRIVÉ A MARSEILLE

Le lieutenant Bossoutrot nous fait le récit de l'atterrissage de son appareil au nord de Dakar, et nous raconte par le menu son odyssée jusqu'à l'arrivée des secours.

MARSEILLE, 19 septembre. — Il est 7 heures du matin. La *Mingrélie* est signalée. Elle entre dans le port.

Mêlé au public, le capitaine Coli hèle ses camarades, et Bossoutrot se penche sur le bastingage, échangeant avec lui un dialogue amical.

Enfin, après deux heures d'attente, permission est accordée de monter à bord.

La première personne que je rencontre est le sous-lieutenant Coupet, aide-pilote du *Goliath*.

C'est un grand garçon, taillé en force et à l'air très doux.

A mes questions sur les émotions qu'il a subies, il répond du ton le plus calme :

— Moi, vous savez, je n'ai pas un tempérament à me frapper. Pourtant, j'ai éprouvé quelque chagrin quand il a fallu achever de brûler notre vieux *Goliath*, déjà à demi détruit par la mer, pour faire fonctionner l'alambic.

Mais voici Bossoutrot et ses courageux compagnons, le capitaine Bizard, le lieutenant Guillemot, Boussod, les frères Coupet, les mécaniciens Mulot et Josse.

Bossoutrot, vêtu de bleu horizon décoloré, semble fatigué et tousse fréquemment.

— C'est bête, dit-il en souriant, d'aller attraper une bronchite dans les pays chauds.

Je le presse de questions sur ses impressions de voyage.

Il rend hommage à son cher Farman, « de type courant », insiste-t-il, ayant fait avant le raid de Dakar plus de 25.000 kilomètres et transporté plus de deux mille passagers.

— Le *Goliath*, ajoute-t-il, était devenu un appareil d'école, c'est-à-dire était en somme réformé quand nous l'avons aménagé pour notre voyage. Pourtant il s'est comporté admirablement. On a dit que la panne était due à un bris d'hélice. Ce n'est pas tout à fait exact : en réalité, l'hélice a « joué », ses boulons ont cédé, et elle s'est décollée, mais en restant entière. Il était impossible de voler longtemps avec un seul moteur, à cause de l'échauffement, qui diminuait considérablement sa force. C'est alors que j'ai atterri sur une plage étroite. Dites bien que nous ne sommes pas tombés : c'est même là un des meilleurs atterrissages que j'aie réussis, en dépit des difficultés.

Puis Bossoutrot nous raconte par le menu son odyssée jusqu'à l'arrivée des secours. Je lui demande :

— De quoi avez-vous le plus souffert ?

Il répond :

— De la chaleur et de la soif. Aussi de la faim. La température, à 1.300 mètres de hauteur, était de 33° en moyenne, à midi. A terre, et au soleil, impossible d'évaluer : le thermomètre atteignit 50° et éclata. Quant à la soif, après l'atterrissage, ce fut terrible : il nous restait six litres d'eau pour huit personnes. Ils furent consommés presque immédiatement, et nous sommes restés deux jours et demi sans eau. Nous avons bu jusqu'à de l'eau dentifrice pour tromper notre soif. Enfin, avec les réservoirs à essence, nos mécaniciens ont pu fabriquer un alambic. Coupet a été épatant, et son frère aussi. C'est grâce à eux et aux autres mécaniciens, Mulot et Josse, que nous ne sommes pas morts de soif. Tandis que nous accumulions une réserve d'eau — car nous ne voulions partir qu'en emportant au moins cent litres sur un chariot improvisé — nouvelle inquiétude : Guillemot tombe malade à la suite d'un grave coup de soleil sur son pied valide — car l'autre est grièvement blessé.

» En même temps, nouveaux tourments : la faim. Au jour fixé pour notre départ, six jours après l'atterrissage, nous avons mangé chacun un biscuit et un petit morceau de chocolat. Notre seule ressource, ce furent les coquillages et les crabes. A ce sujet, il convient de signaler que, dans des raids analogues, on devrait emporter des fusils de chasse, car nous aurions pu tuer des oiseaux pour notre nourriture.

» Enfin, quand nous vîmes arriver deux Maures, ce fut la fin de nos angoisses et de nos souffrances. Bizard, Boussod et les deux Coupet, armés, partirent avec eux et revinrent avec d'autres indigènes chargés de vivres. Je n'ai jamais rien bu ni mangé d'aussi bon que ce lait et cette viande, parce que jamais je n'ai eu si faim.

» Un autre souvenir désagréable, c'est le voyage à dos de chameau depuis « Goliath-Plage » — tel est le nom que nous donnâmes à notre point d'atterrissage — jusqu'à Mederdrah. Quel vilain moyen de locomotion ! Il m'en cuit encore. »

Mais je dois quitter Bossoutrot, qui désire rejoindre ses compagnons déjà débarqués. Détail amusant : ses camarades et lui n'ont plus d'argent ; toute leur fortune se compose de 2 fr. 50 que possède Bizard, et de 3 francs appartenant à Guillemot.

— C'est là, dit Coupet, un des inconvénients de la civilisation. Là-bas, à « Goliath-Plage », nous n'avions pas besoin d'argent.

Léon GROC.

LA SÉANCE AU PALAIS-BOURBON

LA RÉFORME ÉLECTORALE VOTÉE, PUIS PROMULGUÉE SERA APPLIQUÉE

M. Clemenceau le déclare à la Chambre, ajoutant qu'au lendemain de la ratification du traité il déposera le projet fixant la date des élections.

Au cours du débat, M. Aristide Briand est intervenu à plusieurs reprises dans la discussion. L'amendement Laval est retiré.

Le débat confus qui se poursuivait depuis quelques jours à la Chambre au sujet des bulletins de vote et des circulaires électorales a pris, hier, une ampleur inattendue. Une demande de renvoi à la commission, formulée par M. Klotz, ministre des Finances, a rouvert la discussion sur la réforme électorale elle-même, et provoqué l'intervention de M. Pams, ministre de l'Intérieur, de M. Aristide Briand et, en dernier lieu, de M. Clemenceau, président du Conseil.

Il semble, en tout cas, que cette discussion n'a pas été inutile. Il en ressort notamment, en effet, que, contrairement aux intentions qu'on lui prêtait, M. Clemenceau entend procéder aux prochaines élections législatives selon le système électoral voté par la Chambre. Ceux qui espéraient l'établissement du scrutin d'arrondissement — et il y en avait encore — ont perdu à leur dernière illusion.

La bataille entre partisans et adversaires de la réforme s'engagea dès le matin.

Après une vive discussion, la Chambre venait de voter, par 279 voix contre 209, la suppression du texte qui déclarait nuls tous bulletins autres que ceux fournis par l'administration — rendant ainsi inopérantes les dispositions votées la veille, par lesquelles elle avait confié aux préfets et aux maires la distribution des bulletins de vote et des circulaires. Plusieurs députés, MM. de Castelnau et l'amiral Baudin, aimé notamment, firent alors remarquer que la discussion devenait oiseuse et sans objet.

M. Charles Bernard demanda alors le renvoi du projet à la commission, que M. Klotz, ministre des Finances, l'appuya en ces termes :

— Après les votes de la Chambre, le texte qui lui est soumis ressemble à la jument de Roland. Il n'existe plus. Le renvoi à la commission est la solution de la sagesse.

Le ministre ajouta que, dans sa pensée, ce renvoi signifiait que les dispositions sur lesquelles discutait la Chambre n'avaient plus d'objet.

M. Jules Pams intervient

Une intervention de M. Varenne, qui reprocha au gouvernement de compliquer la situation à plaisir pour amener le retour au scrutin d'arrondissement, provoqua l'intervention de M. Pams.

Le ministre de l'Intérieur affirma que la politique du gouvernement avait été nette et claire.

— Nous rappelant, dit-il, des précédents illustres — Jules Ferry, Waldeck-Rousseau, Clemenceau — nous avons estimé qu'en matière d'élections législatives il appartenait à la Chambre de prendre la responsabilité suprême de décisions devant le pays. Et nous avons fait.

M. Pams rappela que, lorsque la réforme était allée au Sénat, il avait déclaré que le bureau dont il fait partie que le projet n'était pas applicable.

— Toutes vos discussions le démontrent, dit-il.

Chaleureusement applaudi, le ministre soutint que, vieux républicain, il ne saurait accepter un système qui met entre les mains des préfets et des maires tout le mécanisme d'où doit sortir la volonté nationale.

— Quelle est votre conclusion ? demanda quelqu'un à l'extrême gauche.

— Ma conclusion, dit M. Pams, c'est que nous sommes dans une entreprise sans issue. Le gouvernement attend avec impatience que vous ayez enfin abouti à un texte législatif logique, et vous continuera jusqu'au dernier moment à aider vos efforts !

M. Briand à la tribune

M. Aristide Briand, qui suit attentivement ce débat, monta rapidement à la tribune et montra la situation : une loi votée et promulguée ; un gouvernement qui déclare inapplicable.

M. Jules Pams interrompit :

— J'ai dit, fit-il observer, que, mon exemplaire dans mon bureau du Sénat, sur le texte voté par la Chambre, j'avais déclaré qu'il était inapplicable ; mais ce texte a été amendé par le Sénat.

— C'est donc que maintenant le texte est bon ! riposta M. Aristide Briand.

Très applaudi par les partisans de la réforme, l'ancien président du Conseil poursuivit :

— Je ne suis pas de ceux qui considèrent que l'enfant né de nos délibérations soit improbable, mais, quand le Sénat a voulu l'étouffer, il s'est trouvé qu'il était vivant. Dans ces cas-là, si vraiment c'est un enfant dont on doive pas prolonger l'existence, ayez le courage de l'étrangler. Vous ne pouvez pas prendre une attitude qui par des voies obliques appelle la Chambre à se discréditer.

L'orateur fit allusion à l'amendement de MM. Laval et Hesse, qui tendait à renvoyer aux élections de 1923 l'application de la réforme. Il s'étonna que le gouvernement n'ait pas voulu collaborer avec la commission, lui indiquer les points de la loi qui lui paraissent devoir être modifiés.

— Si vous pensez que la loi est inapplicable, dit-il, il faut parler net, et dire à M. Laval et à M. Hesse : « A partir de maintenant, nous qui n'avons pas collaboré avec la commission, nous collaborerons avec vous. » Si vous ne leur dites pas cela, alors consentez à collaborer avec la Chambre pour améliorer le projet en discussion.

De vifs applaudissements accueillirent ce bref discours.

IL FAUT EN FINIR...

La Chambre ayant repoussé, par 286 voix contre 180, le renvoi de la discussion, mardi, le débat reprit l'après-midi. M. Clemenceau, président du Conseil, était cette fois au banc du gouvernement.

M. Varenne déclara que, le renvoi du projet à la commission — demandé par M. Klotz au nom du gouvernement — étant de droit, celle-ci allait entendre le ministre de l'Intérieur et rapporter un nouveau texte. Mais M. Laval proposa d'en finir.

— Oui, s'écria M. Léon Bérard, d'en finir avec le ridicule ! Car le ridicule est complet, et le discrédit commence...

— Que M. Pams se lève, dit M. Laval ; que M. Clemenceau dise s'il est ou non partisan

REPRÉSENTANT
PRÉPARATION RAPIDE
ÉCOLE PIGIER, Rue de Rivoli, 53, Paris

Ayuntamiento de Madrid

réforme électorale. Je demande à la Chambre de mettre fin à la comédie qui vient d'être jouée en votant ou en repoussant mon amendement !

Aristide Briand rappela qu'il avait invité le gouvernement à aider la Chambre à sortir d'une discussion peu faite pour accroître son prestige, soit en prenant avec l'amendement Laval, soit en s'entendant avec la commission pour remédier aux imperfections de la loi :

Les proportionnalistes applaudirent vivement. M. Laval revint à la charge, déclarant que la Chambre devait aussi être fixée sur la date des élections, que, d'après les bruits qui circulent, le gouvernement aurait l'intention de faire fin octobre un commencement novembre.

« Finissons-en, dit le député socialiste de la Seine. Je repousse mon amendement afin que nous sachions clair : on parle de l'opinion publique, de l'opinion du pays. Le pays se prononcera sur la forme du scrutin que de la date des élections. Le débat est ouvert.

LA DÉCLARATION DE M. CLEMENCEAU

M. Clemenceau répondit de sa place :

« Messieurs, dit-il, ce n'est pas avec mon consentement que votre séance, aujourd'hui ou demain, sera close sur la date des élections.

« Vous savez que le traité doit être déposé avant le 15 octobre.

« C'est après ce vote, le gouvernement fera connaître, et apportera son projet.

« Voici quelle est la question : « Qu'est-ce que la question est la suivante : « Qu'est-ce que le gouvernement entend faire au sujet de la loi électorale que vous avez votée et qui est inapplicable ? »

« Je dis clairement : cette loi n'est pas ma loi. Je ne l'avais pas proposée. Je crois que je ne l'ai pas votée. Mais la Chambre l'a votée. Elle m'a demandé pas de se désavouer. Elle doit au gouvernement, en face de la difficulté, de faire en sorte que l'application soit possible. C'est dans ce dessein que le président du Conseil se tiendra devant la commission.

« Il y a là un échec pour moi, j'en ai eu bien d'autres. Il n'y a qu'un échec dont je ne prendrai pas mon parti : c'est que la Chambre, représentant le pays, subisse tout entière, elle, devant le pays.

Les partisans de la réforme applaudirent à rompre.

Il ne restait plus à M. Laval qu'à retirer son amendement. Il le fit, en donnant rendez-vous au gouvernement au lendemain des élections, marquant par là qu'il consentait, en ce qui le concerne, quelque confiance dans leur résultat.

Rappelons que la commission du suffrage universel se réunira jeudi pour entendre le ministre de l'Intérieur.

Léopold BLOND.

LA QUESTION DU CHANGE

Ce que l'on dit à la Chambre de commerce britannique de Paris.

M. C.-T. Hounsfield, l'éminent président de la British Chamber of Commerce » de Paris, en acceptant aimablement de répondre à notre enquête sur la crise du change, tint à nous recevoir aux côtés de quelques-uns de ses collaborateurs immédiats : M. H. Coleman, « secrétaire honoraire », et M. J. Butler, secrétaire en fonctions de cette compagnie.

Il est approuvé et parfois complété par ses collègues que M. Hounsfield nous exposa les quelques constatations que ses fonctions ont pu l'amener à faire.

« En premier lieu, il attira notre attention sur le fait que la Chambre de commerce s'est amenée à s'occuper de change d'une façon accessoire, puis, notre bienveillant interlocuteur nous mit en garde contre ce que se fait le public de la liberté d'importation actuelle :

« Sans doute, précisa-t-il, à l'heure où la faible production de la France ne lui permet que de très faibles exportations, on a à craindre que l'ampleur de ses achats à l'étranger ne l'accule à une situation financière difficile. Il ne faut pas oublier, cependant, que l'intérêt même des industriels et commerçants français est de n'importer aujourd'hui que des machines et des matières premières qui leur serviront demain à exporter des objets de luxe manufacturés dans notre pays, et qui constituent, ne l'oublions pas, une grande part de la production de la France.

« La nécessité dans laquelle se trouve notre alliée d'acheter à l'extérieur ce dont elle a besoin sera bientôt compensée. Nous en assurons, par la faculté que lui retirent ces achats de reprendre sa place dans la lutte économique.

« N'oublions pas non plus que, malgré l'opinion exprimée même par des spécialistes, la liberté des importations n'est pas encore générale et que les tarifs de douanes forment une sûre garantie contre l'invasion des marchés par les produits étrangers. Nous voyons là, d'ailleurs, à une question délicate. Il ne faut certes pas que les industriels français soient trop handicapés vis-à-vis de leurs concurrents étrangers, mais la vente de produits étrangers bon marché reste pourtant un des plus sûrs moyens de stabiliser le prix de la vie. Trouver la juste mesure à garder dans le compromis entre les deux conceptions, c'est l'affaire de gouvernements et non de commerçants. »

M. Butler intervint ici pour montrer la nécessité de rechercher un moyen de fixer équitablement le change de la France par des taxes appliquées aux produits étrangers ou des dépôts exigés des acheteurs en proportion de leurs achats à l'extérieur.

M. Coleman insista sur l'intérêt que présente le châtiment sévère des spéculateurs qui ont joué sur une panique.

Enfin, M. Hounsfield conclut :

« Comme certains de vos économistes, nous croyons, nous aussi, qu'il ne faut pas craindre l'Allemagne économiquement : il faut lui laisser les moyens pour payer ses dettes, mais nous n'irons pas aussi loin que certains dans cette voie. La règle doit être de calculer, sans ruiner l'Allemagne, de balancer les avantages économiques qu'elle peut avoir à sa situation.

« Que les gouvernements laissent intacte la faculté pour l'Allemagne de vivre et de travailler, mais qu'ils prennent les garanties nécessaires pour lui retirer le pouvoir de nuire que lui confèrent, à l'égard de la France, et même de quelques autres alliés, ses usines intactes, son territoire inviolé et sa population nombreuse, pleine de la volonté de reprendre son ancienne suprématie commerciale. » — C. d'A.

Le maréchal Joffre en Alsace

COLMAR, 19 septembre. — Le maréchal Joffre est arrivé à 11 heures, venant de Strasbourg, accompagné de Mme Joffre. Le maréchal s'est promené en ville en automobile et a admiré les curiosités de Colmar, puis a déjeuné en l'honneur du premier vainqueur de la Marne.

LA POUDRE DE RIZ
MALACEÏNE
Extrêmement fine, adhérente, donne à la peau une agréable fraicheur ; saine, hygiénique et parfumée.

5 HEURES DU MATIN — DERNIÈRE HEURE — 5 HEURES DU MATIN

EN ALLEMAGNE

LE CABINET DE BERLIN FAIT CONNAITRE SON ACCORD AVEC LES ALLIÉS SUR L'ARTICLE 61

Satisfaction leur est ainsi donnée sur la question du rattachement éventuel de l'Autriche au Reich allemand.

BERLIN, 19 septembre. — Les journaux du soir annoncent que la commission de l'Assemblée nationale pour les affaires étrangères a consenti à ce que soit signé le protocole concernant la nullité de l'article 61 de la Constitution allemande.

Le gouvernement allemand fait savoir à l'Entente, par l'intermédiaire de M. von Lersner, que l'Allemagne donne satisfaction à sa demande.

***

Ce qui confirme cette information est la remise d'une note allemande hier. Elle n'a pas encore été examinée par le Conseil suprême, mais on croit savoir que sa teneur générale est la suivante :

Le gouvernement allemand fait connaître qu'il est prêt à signer la déclaration demandée. Il s'abstient toutefois de parler de l'approbation à donner à cette déclaration par l'autorité législative. En revanche, le gouvernement allemand proteste contre le tour ironique qu'il a cru remarquer dans la note de la Conférence ; il proteste également contre les intentions qui lui sont prêtées de tourner les clauses du traité de paix.

Le baron von Lersner aurait reçu pleins pouvoirs pour signer la déclaration en question.

A la Conférence de la paix

La réunion des Cinq

Le Conseil suprême des Alliés s'est réuni hier matin, à 11 heures, au ministère des affaires étrangères. Il a entendu un rapport de la commission qui a présenté un projet de traité à conclure entre les puissances alliées et la Pologne au sujet du statut futur de la Galicie.

Le Conseil s'est également préoccupé de la situation de l'Autriche au point de vue du charbon. M. Loucheur a été entendu sur cette question.

La question Syrienne

LONDRES, 19 septembre. — *Le Globe* annonce que le maréchal Allenby et l'Émir Faïçal ont eu un entretien avec M. Lloyd George cet après-midi.

Sur le front russe

Un accord serait intervenu entre Denikine et Petliura.

LONDRES, 19 septembre. — Le War Office de Londres a communiqué aux journaux une note disant que, d'après certains rapports, un accord satisfaisant serait intervenu entre le généralissime Petliura, commandant l'armée nationale ukrainienne, et le général panrusse Denikine ; les chefs renonceraient à toute hostilité l'un envers l'autre, et poursuivraient en commun la lutte contre le bolchevisme.

Aucune confirmation officielle de cette nouvelle n'est encore parvenue. Il y a donc lieu de ne l'accepter que sous réserves, car aucun accord de ce genre ne peut être établi si Denikine ne reconnaît pas l'indépendance de l'Ukraine et ne s'engage pas à évacuer les territoires qu'il occupe dans ce pays.

Gros succès sur la côte mourmane

LONDRES, 19 septembre. — Communiqué des opérations sur la côte de Mourmane :

« Des opérations couvertes de succès ont été exécutées par les troupes anglaises, serbes et russes. Elles ont eu pour résultat la capture de Kavgora et de Lijma, à 23 milles au sud de Kapeselga, de plus de 512 prisonniers, de deux canons de campagne et de plusieurs mitrailleuses.

« Nos pertes sont de huit blessés.

« Une flotte bolchevik de quinze bâtiments, partie du nord-est de Petrozovodsk dans le but d'intercepter une de nos colonnes débarquée sur la rive ouest du lac d'Onéga, a été attaquée par nos avions à coups de mitrailleuses et de bombes.

« Elle a été obligée de rentrer en désordre à sa base.

Peters aurait été victime d'un attentat.

KHARKOFF, 19 septembre. — *La Russie* annonce que, d'après une dépêche de Moscou, seize attentats ont été commis, la semaine dernière, contre les bolcheviks.

Le président de la commission extraordinaire Peters et son adjoint Kobiakof seraient parmi les victimes.

Une proclamation a été répandue disant que la terreur exercée contre les socialistes révolutionnaires et les minimalistes aura pour conséquence une terreur implacable contre les communistes.

« Pour chaque socialiste révolutionnaire ou minimaliste tué, dit la proclamation, il sera anéanti dix communistes. »

Le raid de Mamontoff inquiète les soviets

HELSINGFORS, 19 septembre. — La *Pravda*, de Pétrograd, publie une proclamation du soviet de Moscou aux gardes rouges et aux ouvriers, disant :

« L'agent du général Denikine, le général Mamontoff, étant parvenu à occuper temporairement Tamboff, essaye de désorganiser l'arrière de l'armée rouge en détruisant les ponts et annihilant de petits détachements bolcheviks.

« Le soviet exhorte donc à la vigilance, et annonce que l'état de guerre sera déclaré à Moscou aussitôt les mesures extraordinaires de protection prises. »

Un congrès régionaliste

MARSEILLE, 19 septembre. — Ce matin s'est ouvert le congrès d'action régionaliste de Marseille. Le préfet du département et de nombreux conseillers généraux et municipaux étaient présents.

M. Dubois, président du congrès, rappelle que, depuis Louis XIV, Marseille n'a jamais cessé de regretter ses franchises disparues ; plus que toute autre ville, Marseille a souffert du régime centralisateur.

Partisan de l'autonomie des provinces françaises, et adversaire des « fonctionnaires lointains et irresponsables », M. Pierre, maire de Marseille, dit : « N'est-ce pas parce qu'ils sont restés Alsaciens, parce qu'ils sont restés Lorrains, que nos frères de l'Est sont restés fidèles à la grande patrie ? »

Demain soir, à la préfecture, aura lieu une réunion des divers conseils généraux de la région pour délibérer sur la défiscalisation de la Provence économique.

DANS L'ADRIATIQUE

LA VILLE DE FIUME EST COMPLÈTEMENT BLOQUÉE ET PAR MER ET PAR TERRE

Le Conseil national de la cité assure que celle-ci a des ressources en vivres pour trois mois.

ROME, 17 septembre (*Retardée en transmission*). — Le *Messagero* annonce que les opérations pour l'établissement du blocus autour de Fiume par mer et par terre sont terminées.

Le conseil national a fait savoir qu'il avait des vivres pour trois mois. D'Annunzio souffre toujours de la fièvre.

Le colonel Siciliani, chef d'état-major du général Badoglio, lié d'amitié avec d'Annunzio, s'est rendu à Fiume et a eu une longue conversation avec d'Annunzio qui lui a dit avoir prévenu les pays alliés, y compris les États-Unis.

Le "commandement de Fiume" publie son premier bulletin

ROME, 19 septembre. — On reçoit de Trieste le premier bulletin publié par le Bureau de presse du commandement de Fiume :

« Fiume est assiégée ; mais l'enthousiasme et la foi augmentent, et le mouvement s'étend. La ville a des vivres pour trois mois. Les troupes de d'Annunzio ont atteint la ligne du blocus et la gardent efficacement. La brigade « Regina » garde la frontière du côté de la Croatie. Une compagnie de carabiniers, commandée par le major Vadala, occupe Sussak.

« A Sussak il ne s'est produit aucun désordre.

« Les communiqués « Stefani » sont faux et tendancieux. Les troupes qui sont à la disposition de d'Annunzio s'élèvent à 19.000 hommes.

Une escadrille d'aéroplanes se joint à d'Annunzio

ROME, 19 septembre. — On apprend de Trieste :

De Fiume parvient la nouvelle qu'une escadrille d'aéroplanes, s'étant levée du camp du Aiello, a atterri à Grohnino, à 7 kilomètres de Fiume, et s'est mise aux ordres de d'Annunzio.

L'Angleterre et la Russie

Les intentions de M. Lloyd George

LONDRES, 19 septembre. — Le rédacteur parlementaire des *Daily News* enregistre la déclaration officieuse suivante, relative aux comptes rendus contradictoires publiés dans la séance du Conseil suprême du 15 septembre, et à la question de la politique des Alliés en Russie :

« L'intention de M. Lloyd George était de placer devant le Conseil suprême la décision britannique d'évacuer nos troupes de Russie. Les délégués britanniques font remarquer que c'était purement une question à décider par le gouvernement britannique, car le poids de toutes les opérations actuelles en Russie a été supporté par la Grande-Bretagne. »

L'évacuation d'Arkhangel

ARKHANGEL, 15 septembre (*Retardée en transmission*). — L'évacuation des forces britanniques se poursuit dans un ordre parfait. Il faut tenir compte des difficultés, qui sont, incontestablement, formidables, jusqu'à présent, aucun incident sérieux ne s'est produit ; on a des raisons de croire qu'il n'y en aura pas.

Dans l'intervalle des évacuations, les Britanniques opèrent des incursions d'importance secondaire ; de cette façon, les bolcheviks ne s'aperçoivent du départ des Anglais qu'après qu'il est un fait accompli. Les troupes, en grand nombre, sont prêtes à s'embarquer à Arkhangel, mais les transports manquent ; ceux-ci ont été mis précédemment à la disposition des autorités pour effectuer l'évacuation de la population civile.

L'AFFAIRE LENOIR

Nous disons, d'autre part, que la commission de revision va se réunir d'urgence pour formuler son avis sur les déclarations de Pierre Lenoir.

Ces déclarations constituent-elles le « fait nouveau » qui pourrait permettre la reprise de l'affaire ?

« Quoi qu'il en soit, dit à ce propos le *Petit Parisien*, il est infiniment probable que la confrontation réclamée par le condamné aura lieu.

« Un fait subsiste : le recours en grâce formé par Lenoir, condamné à mort, a été rejeté.

« Que se passerait-il si la commission de revision, après examen, reconnaissait que les déclarations faites par Pierre Lenoir revêtent une certaine importance et nécessitent la rédaction d'un mémoire ? »

Et notre confrère ajoute :

« Dans le cas où la commission de revision croirait devoir faire état des déclarations de Pierre Lenoir, elle rédigerait un mémoire destiné au procureur général de la Haute Cour de justice. Celui-ci, à son tour, saisirait la commission d'instruction qui aurait à se prononcer en dernier lieu. Il est bien évident que s'il apparaissait — mais il ne peut s'agir encore que d'une hypothèse — qu'il y a un intérêt certain à ce que Lenoir assiste au procès Caillaux, la commission d'instruction aviserait en conséquence.

« L'avis de la commission de revision sera très probablement connu lundi soir. »

LA RUPTURE EST INÉVITABLE ENTRE LES DIRECTEURS ET LA FÉDÉRATION DU SPECTACLE

Le froid contrat, hier soir, de la rupture des pourparlers entre l'Amicale des directeurs de théâtre et la Fédération du spectacle. La nouvelle est prématurée, mais il est vraisemblable que ce soir elle sera exacte. En effet, M. Franck, président de l'Amicale, doit communiquer, cet après-midi, à ses collègues, convoqués au théâtre Edouard-VII, la décision prise par la commission des auteurs relativement à l'engagement des artistes syndiqués. Cette décision, que nous publions en page 4, et qui juge inacceptables les revendications du syndicat, les directeurs la feront leur.

Dans ces conditions, la rupture est inévitable entre l'Amicale et la Fédération du spectacle.

AUX ETATS-UNIS

NOUVELLES RÉVÉLATIONS DE M. BULLITT AU SUJET DE LA RUSSIE ET DES ALLIÉS

On considère qu'elles élargissent les divergences de vues entre le président Wilson et M. Lansing.

WASHINGTON, 19 septembre. — M. Bullitt, au cours d'une interview qu'il accorda aujourd'hui aux journalistes, a fait les nouvelles déclarations suivantes :

— M. Kerr ne m'a opposé aucun démenti après qu'il eut pris connaissance du compte rendu complet de mes déclarations. Si de nouvelles preuves documentaires de ce que j'avance deviennent nécessaires, j'ai en ma possession une lettre que M. Kerr lui-même, et cette lettre rend impossible un démenti quelconque de sa part.

M. Bullitt déclara également que parmi les documents qu'il soumit à l'examen de la commission des affaires étrangères se trouvent les minutes des réunions que le Conseil des Dix tint les 16 et 21 janvier dernier, et qui n'ont pas été publiées jusqu'ici. C'est dans ces documents que se trouvent notamment les déclarations faites par MM. Lloyd George, Clemenceau, Wilson et Sonnino au sujet de la Russie.

— C'est au cours de ces délibérations, déclare M. Bullitt, que Lloyd George prédit que les troupes alliées se mutineraient certainement si on les envoyait opérer en Russie. Il qualifia Koltchak de « monarchiste de cœur », et proposa qu'une conférence à laquelle participeraient « toutes les Russies » fût réunie. Le président Wilson se déclara de son avis. Par contre, M. Sonnino, repoussant les objections faites à ce programme par M. Clemenceau, protesta vivement. Il demanda que les Alliés donnent leur appui aux antibolcheviks. Il affirma qu'une telle politique était absolument nécessaire à la France aussi bien qu'à l'Italie, et qu'elle constituait pour ces deux nations une réelle mesure de défense, le bolchevisme étant pour l'Italie une menace sérieuse et permanente.

« On envisagea alors la possibilité de lever une armée de volontaires afin de soutenir les antibolcheviks. Mais le président Wilson, M. Clemenceau et M. Sonnino admirent, après examen, que la levée de telles troupes rencontrerait des difficultés insurmontables dans leurs pays respectifs.

« C'est alors que le plan de Prinkipo fut adopté. »

D'autre part, reprenant les déclarations faites par M. Lansing aux journalistes, au sujet de sa démission et de la réponse qu'il fera vraisemblablement à M. Bullitt, le correspondant du *New-York Sun* se dit en droit d'affirmer « que les révélations de M. Bullitt ont élargi encore le fossé qui s'était creusé entre le président Wilson et M. Lansing, et que la démission de ce dernier peut être considérée comme certaine ».

Deux immenses incendies

A CHRISTIANIA

CHRISTIANIA, 19 septembre. — Un incendie, que l'on considère comme le plus grand qui ait éclaté à Christiania, s'est déclaré mercredi. Vers 11 heures du matin, le feu prit naissance dans une fabrique de machines et gagna bientôt un chantier et une partie de Polzplatz.

Les stocks municipaux de viande, le marché aux bestiaux et les grands abattoirs sont détruits.

Les dommages, considérables, ne sauraient actuellement être évalués. Le feu continue à faire rage.

A NAPLES

ROME, 19 septembre. — On apprend de Naples qu'un incendie sans précédent a éclaté à Naples, vers 5 heures du matin, dans le centre de la ville. Le château de Castelnuovo, un des plus beaux monuments du dix-huitième siècle, aujourd'hui affecté à l'arsenal, prit feu pour une cause encore inconnue, mais qu'on a des raisons de croire criminelle. Dans l'édifice se trouvaient de grandes quantités de naphte et de benzine pour l'armée : heureusement, ces dépôts ont pu être isolés. Le magnifique arc de triomphe d'Alphonse d'Aragona est sauvé ; mais les salles des Barons, celle des Diacres, les deux petits châteaux centraux et le grand escalier du Trône sont détruits.

Parmi le matériel détruit, on compte 20.000 fusils italiens, 5.000 fusils autrichiens, 10.000 équipements anglais, des mitrailleuses, etc.

NOUVELLES BRÈVES

— Le titre de citoyen de la cité d'Edimbourg sera accordé à M. Poincaré le mois prochain.

— Le conseil d'arrondissement de Barle-Duc a voté, hier, à l'unanimité, une adresse à M. Raymond Poincaré.

— M. Véry (Urbain), ancien préfet, est nommé directeur de l'asile départemental de Villejuif, en remplacement de M. Milleteau, décédé.

— Sont inscrits au tableau spécial de la Légion d'honneur : le lieutenant Guyot d'Asfeldes de Salins et l'enseigne de vaisseau Leperre.

— L'intendant militaire Moizard est nommé directeur de l'intendance à l'administration centrale de la Guerre, en remplacement de l'intendant militaire Vinet, relevé de ses fonctions, sur sa demande, pour raisons de santé.

— M. Gaston, maire de Nîmes, a donné sa démission, en raison des difficultés soulevées par la grève des gaziers et des tramways municipaux.

— Mgr Pelt, nouvel évêque de Metz, a présidé, hier matin, ses débuts au chapitre de la cathédrale.

— L'organisation a été dressée, hier, à M. Joyeux, boucher à Sèvres, qui vendait de la viande frigorifiée pour de la viande fraîche, et qui, de plus, trompait sur le poids.

— Un incendie s'est déclaré hier, à Rennes, à l'ancien collège de Saint-Vincent, affecté, depuis la guerre, au centre régional de rééducation des blessés. Gros dégâts.

— Le faux officier aviateur, Jean Jenesen, arrêté à Grenoble pour de nombreuses escroqueries commises dans les régions de Lyon, Marseille et Paris, s'est livré, on se le rappelle, hier du train qui le ramenait de Grenoble à Marseille.

— Un marché de Madrid qu'hier, pendant une manœuvre aérienne, les capitaines Rocha et Navarro, de l'aérodrome de Getafe, ont fait une chute d'une grande hauteur. Tous deux ont été tués.

— On annonce d'Amsterdam qu'à Terschelling le vapeur américain *Westernland* a heurté une mine et coulé. L'équipage a été sauvé.

— Le Sénat, au Cap, a adopté en troisième lecture le projet de mandat à confier à l'Union sud-africaine dans l'Afrique du sud-ouest.

Fox roux et blanc, portant collier provisoire, répondant au nom de Toby, a été perdu probablement à Versailles. — Le rapporter 47, rue du Parc-de-Clagny, à Versailles, contre récompense.

LES CONTES D'"EXCELSIOR"

VIVRE LA VIE

par ANDRÉ REUZE

« Et la Nécessité les tord dans sa tenaille. »
THÉOPHILE GAUTIER. (*Ténèbres.*)

Au rythme sournois, cajoleur, irritant d'un tango cubain, les danseurs se croisaient, soudés, graves, avec l'air d'équilibristes religieux portant sur la tête d'invisibles coupes prêtes à déborder.

C'était, en fin de saison, le dernier bal de Dinard. En vue du compte rendu qu'il devait télégraphier à Paris le lendemain, le chroniqueur mondain du *Chic* achevait de noter les invités de Mrs Gerald Williamson : « Comte et comtesse de La Richardais, capitaine Dragouroff, Mme et Mlle Camoisan, major Preston-Moore... »

Un couple passa près de lui, se dirigeant vers le jardin. Il pensa, ajoutant des noms à sa liste :

— Et naturellement, puisque Mlle Jacqueline de Carnoy en est, n'oublions pas M. Robert Danève.

Il cessa d'écrire un instant pour suivre d'un regard admiratif le jeune homme et la jeune fille. Arrêtés à la porte, ils contemplaient la mer. Sur une lumière infiniment douce de lune et d'immensité, l'électricité du salon découpait violemment de dos les deux silhouettes : l'habit noir et la robe blanche. On eût dit que, happé par le lent remous de la danse, le couple allait se joindre encore, glisser du seuil au vide bleuté du dehors, pour tournoyer dans l'infini.

Le jeune homme n'offrit pas son bras, mais sa main. La jeune fille descendit les marches. Le mystère du jardin les prit.

Elle avait dit :

— Allons respirer sur la terrasse, voulez-vous ?

Ils marchèrent sous les étoiles, la main dans la main, comme deux enfants mornes.

Le jardin s'avançait en amphithéâtre à flanc de rocher, sur ce cap en miniature, hérissé de villas, qu'on appelle la pointe de la Malouine. Une terrasse le terminait, dominant la mer de cinquante pieds, sous un ombrage de pins et de mimosas penchés par le vent. Ils s'assirent sur un banc. Les lames s'écrasaient régulièrement contre le granit avec une sourde et tranquille puissance. Une odeur fraîche montait du goémon mouillé. De la villa, devinée à travers les arbres, boîte à musique illuminée dans la nuit, les violons gémissaient jusqu'au large. A gauche, très loin, le phare du cap Fréhel, derviche de légende, tournait à leur cadence paresseuse, balayant le ciel de ses moustaches lumineuses. D'autres feux interrogeaient inlassablement l'inconnu de leur regard fixe, cyclopéen. Un tel calme planait, que la lune, mince comme un jeton de nacre, semblait s'être arrêtée pour ne pas saccager le champ des étoiles. Sous la lumière fabuleuse, la cité de Saint-Malo, blanche en sa carapace de pierre, l'île de Cézembre et les vieux forts tapis en rade sur des rochers noirs étaient les fantômes d'une gigantesque flotte de guerre surgie des abîmes marins.

— Quelle nuit merveilleuse ! murmura la jeune fille.

— Merveilleuse, oui, une de ces nuits qui exagèrent de peur qu'on ne les oublie, comme si nous ignorions que je pars demain.

— Demain !

— Cinq jours de Paris, de courses, d'achats, Marseille, un mois de paquebot, la vie du bord toujours pareille... et puis la brousse : trois années de solitude, d'une solitude que j'aimais, qui va devenir affreuse. Quand je reviendrai en France, je serai vieux, vous serez mariée...

Elle dit, haineuse, en se blottissant contre lui :

— Je serai mariée avec un homme riche.

Il répéta, mâchant le mot amer :

— Riche... riche... J'aurais pu vous connaître dès le début de mon congé, en arrivant de Madagascar, et, au lieu de gaspiller trente mille francs en six mois, suivant mon habitude, démissionner, essayer de me lancer dans les affaires, me créer en France une vie nouvelle, vous épouser. Et puis, non, il faut voir les choses comme elles sont : les affaires... les affaires... quelles affaires ? Je n'y entends rien, je ne suis pas né pour cela. Ce métier de fonctionnaire me convenait, parce que c'était la vie libre, les longues randonnées à cheval, la chasse, et j'économisais là-bas de quoi m'illusionner pendant chacun de mes congés. Vous emmener dans la brousse... impossible, ce n'est pas une existence pour une femme. Ici, j'aurais pu vous offrir tout juste cette médiocrité qui tue l'amour. On ne supprime pas brusquement l'opium ou la morphine à un intoxiqué, on n'englue pas impunément dans la gêne des êtres dont le sang est empoisonné par le venin du luxe.

Il regardait avidement au clair de lune les épaules nues de la jeune fille, son beau profil pensif, la main qui porterait l'alliance, les admirables cheveux acajou qui se dénoueraient devant un autre : le major Preston-Moore, Walbum le banquier, n'importe, un homme riche.

— Vous auriez accepté, reprit-il, je n'en doute pas. Nous aurions vécu misérablement. Un jour, dans le reproche de vos yeux, j'aurais deviné le mépris qui monte aux lèvres. Non, non, pas ça. Je reste malheureux pour toujours, mais dans votre regard, dans votre beau regard désolé de ce soir, il y a tout l'amour, tout l'amour que j'emporte pour toute ma vie.

Elle s'était levée. Il la suivit au bord de la terrasse. Accoudée au mur bas, elle se pencha un peu au-dessus du gouffre.

— Mes parents se croient héroïques, n'est-ce pas, parce qu'ils ont achevé de se ruiner pour me lancer, pour me faciliter le beau mariage. Maintenant, il faut que je les sauve, à moins que...

Elle se pencha davantage. Sa main fiévreuse avait capturé celle du jeune homme. Pendant plusieurs secondes ils contemplèrent l'eau, où les attirait leur douloureux vertige. Jacqueline eut la vision soudaine de son corps enlaidi, rejeté sur la plage. Elle recula, lui aussi. La vague qui les eût roulés était déjà passée.

Les violons jouaient en sourdine.

— Jacqueline, allez retrouver vos parents. Je ne veux pas rentrer avec vous là-bas, vous revoir au milieu de tous ces gens. Je resterai un quart d'heure ici pour que vous preniez congé d'eux. Jacqueline... il faut nous dire adieu.

— Pas encore, Robert, c'est horrible. Je ne peux plus penser, aidez-moi. Il y a peut-être tout de même un moyen.

— Vous savez bien qu'il n'y a rien que vivre, même pas la vie qu'on se fait, celle que la destinée vous indique, la vie qui ne s'arrange pas comme dans les romans.

« Regardez cette voile, à trois cents mètres. C'est le bateau de la douane. Il y a là dedans de pauvres diables qui gagnent de quoi manger. Ils entendent la musique, ils voient votre robe blanche, ils nous envient, Jacqueline, ils nous envient...

Elle se jeta contre lui, instinctive seulement et désespérée. A la clarté lunaire leur étreinte chancelante ressemblait à celle des couples de danseurs qui passaient sur l'écran des baies éclairées de la villa. Il comprenait qu'elle ne donnerait à personne le baiser qu'elle lui donnait.

Quand ils s'écartèrent l'un de l'autre, ils se dévisagèrent, égarés, en inconnus.

La jeune fille recula, les mains vers lui, la voix blessée :

— C'est fini, c'est fini.

— Adieu, Jacqueline.

Et, tout bas, il ajouta :

— Adieu, mon bel amour ; adieu, ma jeunesse...

Une tentation terrible lui vint de la rappeler : « Ne partez pas, nous essayerons de bâtir notre bonheur quand même... » Mais il se dompta, jusqu'au moment où disparut la silhouette adorée, reprise par les lumières et le bruit.

Alors il s'assit sur le banc, les poings aux tempes :

— Dans trois mois, je souffrirai déjà moins ; dans trois ans, moins encore. Je l'aimerai toujours, mais je souffrirai moins ; c'est une question de patience... Je ne reviendrai pas dans ce pays... Elle dansera encore avec les autres... A qui va-t-elle confier sa boîte à poudre, au tennis ?... Je ne tiendrai plus jamais sa longue main fine dans la mienne... Je ne verrai plus cette jolie fossette qui se creuse quand elle sourit... Il en faut du courage pour être lâche...

André REUZE

Le Congrès de la C. G. T.

LYON, 19 septembre. — Le congrès confédéral a trouvé, en M. Dumoulin, un avocat ardent et convaincu : le secrétaire adjoint de la C. G. T. s'attacha surtout à démontrer l'inanité des accusations portées contre les militants auxquels les minoritaires se plaisent à reprocher l'échec du mouvement du 21 juillet dernier et dont ils condamnent — en bloc — l'action politique.

M. Jouhaux, lui, se place à un tout autre point de vue. Il rappelle que la C. G. T., sortie avec 300.000 adhérents, groupe aujourd'hui près de 2 millions de travailleurs.

« On a dit que ma politique de guerre avait été une politique de collaboration et de participation à la guerre. Si, par collaboration, on entend « participation au pouvoir », jamais, cette collaboration, je ne l'ai faite. Si suivant les circonstances, j'ai dû céder aux lois mouvantes des destinées, cette collaboration, je l'ai tenue. Le rôle de commissaire à la nation, je l'ai accepté, et je ne regrette rien. Dans mon esprit, c'était la possibilité d'aller dans les départements, auprès des camarades, constituer une force agissante.

Mais M. Jouhaux défend de toute collaboration avec M. Clemenceau.

— Toujours ce sont nos camarades qui nous ont traîné dans les ministères. Prenez donc, ici, syndicats, l'engagement de ne plus réclamer de dégagnons.

Le secrétaire confédéral évoque les difficultés qu'il fallait résoudre, et, comme M. Merrheim, s'indigne de l'attitude et des attaques de certains militants :

— C'est après vingt-cinq ans de militantisme partagé avec les masses qu'on me jette les insultes de « vendu » et de « traître », moi, qui ne suis toujours dévoué pour la classe ouvrière, c'est cela, cela que je me révolte. Jamais je n'ai cherché un mandat quelconque, et combien de fois m'a-t-on sollicité ! Il m'importe peu de disparaître, mais ce que je ne veux pas, c'est que mon passé soit sali, cela non. (*Vifs applaudissements.*)

Après la discours de M. Jouhaux, le scrutin sur le rapport moral, présenté par le bureau de la C. G. T., est ouvert et donne les résultats suivants :

Le rapport moral est approuvé par 1.393 voix contre 588 et 42 abstentions.

Election partielle en Angleterre

LONDRES, 19 septembre. — Une élection partielle a eu lieu aujourd'hui à Pontefract.

Le candidat de la coalition a été élu avec une majorité de 1.175 voix sur le travailliste. Lors de la dernière élection la majorité du candidat de la coalition avait été de 3.514 voix.

Les mandataires aux Halles

M. Emile Desvaux, conseiller municipal, convoqué, hier, au Parquet de la Seine, a fait une longue déposition relative à la question des mandataires aux Halles.

M. Desvaux a renouvelé son accusation d'entente concertée en vue de hausser artificiellement le cours des denrées de première nécessité.

Il reproche en outre aux mandataires d'avoir, par une série de manœuvres, rendu illusoire la surveillance de la préfecture de police.

Dans leur défense, les mandataires ont allégué une pénurie d'arrivages. Or, M. Desvaux dit avoir fourni la preuve, par les relevés en gare, que les arrivages de denrées correspondaient à « double des besoins. En répandant ces propos alarmistes, ils donnent prétexte à de nouvelles spéculations.

Ce sont bien là des faits délictueux, qui, d'après M. Desvaux, tombent à la fois sous le coup des articles 419 du Code pénal et 10 de la loi du 20 avril 1916.

Contre la vie chère

Le Syndicat des marchands des quatre-saisons ayant décidé de faire directement ses achats aux producteurs, et d'obtenir ainsi une diminution du coût de la vie, le ministère du Ravitaillement a secondé cette initiative.

Sur sa demande, la Préfecture de la Seine vient d'accorder au Syndicat un emplacement sur le carreau des Halles, afin de permettre de classer et de répartir les marchandises reçues.

Le record mondial de la hauteur en avion

Un Américain atteint l'altitude de 10.550 mètres

NEW-YORK, 19 septembre. — L'aviateur Roland Rohlfs, sur triplan, a atteint l'altitude de 34.610 pieds (soit 10.550 mètres), officiellement observée, en soixante-dix-huit minutes. C'est le record du monde.

A l'altitude la plus élevée, le thermomètre a accusé 13 degrés Fahrenheit au-dessous de zéro.

BORDEAUX — MARSEILLE
Faites tenir, contrôler votre Comptabilité par les Etablissements JAMET-BUFFEREAU
96, Rue de Rivoli, PARIS
LYON — NANCY — LILLE — BRUXELLES

Ayuntamiento de Madrid

LE MONDE

CORPS DIPLOMATIQUE

— *M. Humans*, ministre des Affaires étrangères de Belgique, est arrivé à Paris hier.

— *M. Lefèvre Meaulle*, consul général de France à Londres, est de passage à Paris.

INFORMATIONS

— Un douloureux accident de voiture vient de se produire à Piégut, dans la Dordogne. Le *comte Charles de Beaumont* et sa belle-sœur, la *comtesse Raymond de Sèze*, revenaient d'une promenade, lorsque le cheval, effrayé par l'orgue d'un manège d'une fête foraine, s'emballa soudain. Il ne tardait pas à s'abattre, renversant complètement la voiture. Le comte Charles de Beaumont, relevé le crâne fracturé, ne tardait pas à expirer; quant à la comtesse Raymond de Sèze, son état est, dit-on, assez alarmant.

Le comte de Beaumont et la comtesse de Sèze sont beau-fils et fille du marquis de Malet, ancien colonel d'artillerie.

— Le *vicomte* et la *vicomtesse d'Arjuzon* sont définitivement installés dans leur propriété des environs de Dreux, où ils séjourneront jusqu'à la fin de l'automne.

— La *comtesse Gudin* fait un séjour à Evian, où est arrivée, avant-hier, la *duchesse de Blacas*.

— Le *vicomte* et la *vicomtesse de Reiset* sont installés, pendant l'automne, en leur château de Vic-sur-Aisne.

— Venant de Deauville, la *comtesse de Sommeuvre*, née Fitz-Gerald, est arrivée à Paris.

— Le *comte* et la *comtesse Robert de Vienne* sont à Vichy.

— Le *cardinal Mercier* a reçu le grade honorifique de docteur en droit de l'Université de New-York.

— L'*émir Faïçal* est arrivé jeudi soir, à 11 heures, à la gare de Victoria, à Londres. L'émir, qui était accompagné d'une douzaine d'officiers, portait le costume arabe. Il a été reçu par lord Milner et plusieurs hautes personnalités politiques. L'émir séjournera en Angleterre en qualité d'hôte du gouvernement, qui lui a fait réserver des appartements au Carlton Hotel.

NAISSANCES

— La *comtesse André de Feis*, née de Cumont, vient de donner le jour à un fils qui a reçu le prénom de Christian.

— *Mme François Appert*, femme du commandant, est depuis quelques jours mère d'un fils : Georges.

— *Mme Jacques d'Arras*, femme du commandant, a donné naissance à une fille : Marguerite-Marie-Madeleine.

— *Mme Jean de Thoré*, née d'Héroüel, a mis heureusement au monde, à Nantes, une fille : Catherine.

FIANÇAILLES

— On annonce les fiançailles de *M. Armand de Villebonne*, fils de M. Ernest de Villebonne, ancien officier de cavalerie, avec *Mlle Marcelle Tricon*, fille de M. Maurice Tricon, ingénieur, ancien colonel d'artillerie.

MARIAGES

— On annonce le mariage de *M. Maurice Berger* avec *Mlle Louise de Thorey*.

DEUILS

— Hier ont été célébrées, en l'église Saint-Thomas-d'Aquin, les obsèques de la *comtesse de Douhet de Villossanges*, née de Carondelet.

Prière d'adresser les avis de Naissances, Mariages, Décès, etc., à l'Office des Publications, 24, boulevard Poissonnière. Téléphone Central 52-11. Bureaux : de 9 à 6 heures; dimanches et fêtes, de 11 à 12 heures, de 2 à 6 heures. Prix spéciaux consentis à nos abonnés.

OUI, MAIS RIBBY
HABILLE MIEUX
LES DÉMOBILISÉS
En 48 heures il leur fait un vêtement sur mesure et accepte leurs « Bons de la Défense » en paiement.
16, boulevard Poissonnière, PARIS

Les sépultures du front

Une question à la Chambre sur le transfert des corps des combattants tués à l'ennemi.

M. Abrami, sous-secrétaire d'Etat à la Guerre, a répondu hier, à la Chambre, à une question de M. Paraud, sur l'interdiction du transfert des corps des combattants tués à l'ennemi et inhumés dans les sépultures du front.

Il a indiqué que, depuis le printemps, les travaux d'identification des corps se poursuivent dans 76 secteurs du front, que des identifications ont pu être faites par dizaines de milliers.

— Il y a plus de 1.300.000 soldats inhumés en France, a-t-il fait remarquer. Si, du jour au lendemain, la totalité des familles voulait procéder à ces transports, on se fût trouvé dans une situation difficile. C'est pourquoi les transferts ne sont pas autorisés. Le gouvernement entend, cependant, abréger le délai de trois ans primitivement fixé.

En ce qui concerne les facilités à donner aux familles pour se rendre dans les cimetières du front, le gouvernement a obtenu des Compagnies que chaque famille, représentée par un ascendant, la veuve ou un descendant, aurait droit à une réduction de transport de 50 0/0 en 3e classe, à condition de prouver son indigence.

Une cachette de sucre

DRAGUIGNAN, 19 septembre. — M. Bondil, maire de Carnoules, et la brigade de gendarmerie de cette commune ont découvert un lieu où plusieurs milliers de kilos de sucre avaient été clandestinement amenés. Ce sucre provenait de vols effectués dans les gares et dans les trains. Six individus, surpris, s'échappèrent par la fenêtre, mais l'un d'eux a pu être arrêté. On croit être en présence d'une bande qui exploite la région du Sud-Est.

Communiqués

— Paris pourra acclamer, demain, au Trocadéro, le glorieux maître, vainqueur de l'Ourcq, le général Maunoury. Il assistera à la commémoration de la victoire de la Marne, organisée par les Combattants de la Grande Guerre. Le président de cette association a recueilli, hier, son acceptation, au château d'Hervilly, demeure familiale du général.

— La 28e brigade d'infanterie (35e et 43e R. I.) inaugurera, le 25 septembre, à Soutain, le monument qui doit commémorer l'héroïsme de ses hommes tombés au champ d'honneur en Champagne. Pour tous renseignements relatifs au transport sur le champ de bataille, s'adresser au lieutenant-colonel Engelhard, 10, rue Marceau, à Belfort.

— Dirigée par d'anciens combattants, la société Le Poncier complète actuellement ses cadres, et accorde de préférence les postes disponibles d'agents généraux, inspecteurs et directeurs régionaux, aux combattants démobilisés possédant les aptitudes nécessaires. S'adresser 16, rue de Châteaudun, à Paris.

MARSALA FLORIO LE MEILLEUR VIN DE DESSERT

BLOC-NOTES

Le citoyen français, insensible aux ironies dont on accable M. Lebureau, nourrit toujours la secrète ambition de guider son fils — et, depuis quelque temps, sa fille! — vers la carrière tranquille et rassurante du fonctionnarisme. On y est peu payé, mais on travaille peu... et on a la retraite! Cette considération prime chez nous toutes les autres.

Pour rendre service à ceux de mes contemporains qui cherchent une situation sociale pour leur progéniture, j'ai feuilleté, hier matin, le rapport officiel distribué au Parlement au sujet de l'augmentation éventuelle des traitements des fonctionnaires. Il contient des révélations auxquelles il convient d'accorder une plus large publicité.

On ne soupçonne pas les magnifiques spécialités qu'offre le fonctionnarisme. Saviez-vous qu'on peut briguer au ministère des Finances un poste de *timbreur* ou de *tourne-feuille*? Voilà d'aimables professions qui ne semblent pas exiger une dépense de matière grise exagérée. On peut devenir également *correcteur des galeries* ou *examinateur des galeries* à l'Ecole des Beaux-Arts, ou *cuiseur de moufles* à la Manufacture de Sèvres. Les amateurs de belles cartes de visite pourront conquérir le titre officiel de *chef de carré* au Muséum, d'*essuyeur* au *Journal officiel*, d'*inspecteur de la typographie orientale* ou — belle carrière pour un passionné de géométrie descriptive — de *préposé au mouvement des coins!*

Saviez-vous que le cuisinier-chef de l'Académie de France à Rome gagne 7.000 francs, mais doit payer ses marmitons, et que la *dame de la roberie*, à la Maison de la Légion d'honneur, touche 7.500, contre 2.500 au professeur d'anglais, et 4.000 au professeur de gymnastique. Méditez ces chiffres.

Et que diriez-vous d'un bon poste de *rogneur* ou de *bouliste* aux P. T. T., de *sous-professeur aux apprentis marins*, de *groom de la jumenterie* aux Haras, de *maîtresse fromagère* ou d'*aide-maître de sifflet de brume*?...

Avouez que voilà de quoi provoquer immédiatement dans notre jeunesse des vocations irrésistibles!...

EMILE.

Le maréchal et le règlement

A la veille de la réception de M. Jules Cambon, qui, comme nous le disions l'autre jour, a déjà fait pleuvoir sur la Coupole, non seulement de Paris, mais de Madrid et de Londres, et même d'Amérique, une grêle de demandes d'invitations, la question des billets se pose de nouveau.

Dès le dix-huitième siècle, le goût des réceptions académiques était déjà si répandu que Marmontel, secrétaire perpétuel, dut proposer à ses confrères, et l'Académie l'adopta, un règlement spécial, au lendemain de la prise de séance de Target, qu'avait reçu fort élégamment en la Compagnie le duc de Nivernais, en 1785.

Ce règlement était « qu'à l'avenir il n'y aura plus de réserve de billets d'entrée pour les assemblées publiques; mais que la totalité de ces billets, *exactement proportionnée, quant au nombre, à la capacité de la salle*, sera distribuée par égale portion entre les académiciens, à la réserve de seize billets accordés au récipiendaire et de quelques billets accordés par l'Académie à différentes personnes ».

La rigueur avec laquelle est encore observé ce règlement ne souffre pas d'exception.

Quelques jours avant de prendre séance, le maréchal Joffre demandait, devant nous, à M. Robert Réguier, chef du secrétariat de l'Institut, s'il ne pourrait avoir des billets supplémentaires. M. Réguier pâlit :

— Le règlement? dit-il en souriant le vainqueur de la Marne. C'est bien. Je m'incline!...

Et le maréchal se contenta de ses billets réglementaires.

Contre les célibataires

Ce n'est pas la première fois que les législateurs français essaient d'imposer les célibataires. M. Jean Bon n'a fait que suivre.

La Constituante, par une loi du 27 octobre 1790, décida que l'impôt sur les célibataires serait de un tiers plus élevé que celui payé par les hommes mariés.

La Convention, le 19 février 1793, décréta que les célibataires devaient à la disposition permanente du ministère de la Guerre pour être incorporés.

Le 7 Thermidor an III (1795) la Convention décida que les hommes et les femmes âgés de plus de trente ans et non mariés paieraient un quart en sus de tous les impôts. On reprenait la loi d'octobre 1790, qui n'avait pas été appliquée.

Maintenant, la parole est à nos députés actuels ou à ceux de la prochaine Chambre.

Le "couchage à la paille"

C'est une vieille habitude rurale que le Parlement est actuellement requis de condamner : la commission du travail demande que les ouvriers agricoles ne couchent plus à l'étable, dans ces caisses grossières ou bien ces soupentes à échelle, garnies de paille, où dormirent tant de générations, mêlant leur souffle à celui du bétail. Désormais, l'ouvrier agricole aura droit au lit.

L'hygiène y est intéressée, nous dit le rapport publié le 10 septembre à l'*Officiel*, et aussi la morale. On ajoute que la dignité humaine y gagnera... Nous le souhaitons — en versant un pleur sur la disparition de ce tableau séculaire : le vieux bouvier, ses bêtes et son barbet fidèle, endormis sous la lueur d'un falot suspendu à la poutre maîtresse...

Mais ne faudrait-il pas garder les couchettes — et la paille — pour offrir parfois une cure de repos aux ouvriers anémiés (malgré leur lit) par la ville?

Le jeu du tonneau

Une actrice américaine de cinéma, miss F..., déclare :

— L'essentiel, pour réussir au cinéma, c'est de s'intéresser à ce qu'on fait. Quand je jouais *Roméo et Juliette*, un jour, on me fit monter à un balcon de toile, d'où je devais nuiter mon amour pour Roméo. Sous le balcon, on avait oublié un vieux tonneau vide... Pendant dix minutes, j'exprimai par gestes, à ce tonneau, placé en contre-bas, l'amour le plus violent... Enfin, quand ce fut assez, je jetai une rose à mon amoureux. Pour cela, je visai gravement le centre du tonneau, et j'eus la joie de l'attraper. Je me retournai en souriant... Et le metteur en scène s'écria que c'était cette scène que j'avais le mieux réussie!

Fromages et canons

Désireuse de donner plus de pompe à la fête du retour des poilus du 90e d'infanterie, la préfecture de l'Indre, nous conte la *Dépêche de Berry*, eut l'idée de faire venir quelques canons pris aux Allemands.

UN MILLIARDAIRE DEVIENT JOURNALISTE A NEW-YORK

Le jeune Cornélius Vanderbilt, fils du général que ses milliards avaient fait connaître avant que ses qualités militaires le révélassent, vient d'abandonner l'oisiveté active de la vie mondaine pour l'activité plus effective du journalisme. Il entre au « New-York Herald » en qualité de reporter, poussé par une vocation qui lui vint alors que, engagé sur le front français, à la 27e division, il vit les correspondants de guerre à l'œuvre. Il est engagé aux appointements de début de 25 dollars — soit 125 francs — par semaine.

Elle s'adressa donc à Bourges. Par téléphone elle demanda l'Entrepôt de réserve général de matériel et munitions d'artillerie, inscrit sur l'annuaire des P. T. T. sous le numéro 2-69.

— Allô! 2-09?

— Oui! c'est ici.

— Pourriez-vous nous envoyer pour demain deux canons?

— Deux canons! Que nous chantez-vous là? Nous vendons des fromages!

— Des fromages? Vous êtes bien le 2-69?

— Oui.

— Alors, c'est bien l'Entrepôt d'artillerie avec qui je parle?

— Mais non, monsieur! En fait d'entrepôt, je n'entrepose que le camembert, le roquefort, le brie. Je vous le répète : je suis marchand, non de canons, mais de fromages.

Enfin, le mystère s'éclaircit. L'Entrepôt de réserve figurait bien sur l'annuaire avec le numéro 2-09; mais, récemment, on lui avait substitué le 2-17. Et voilà pourquoi, pendant longtemps encore, ceux qui, sur la foi de l'Annuaire du Téléphone, demanderont des canons auront la chance de recevoir des fromages.

LES « DÉCOUVREURS »

On nous annonce la prochaine publication d'un roman : *le Livre de Gotha le simple*, dont les auteurs, deux Egyptiens, MM. Adès et Joripovici, ont été *découverts* par Octave Mirbeau! Ils ne sont pas les premiers! Ai-je besoin de rappeler que Mirbeau nous révéla Maeterlinck, Marguerite Audoux, d'autres encore? Il était bien rare que deux ou trois années s'écoulassent sans que Mirbeau se passionnât pour un artiste inédit ou méconnu (romancier, poète, peintre, sculpteur), et s'employât véhémentement à le faire sortir de l'ombre. Ah! les beaux enthousiasmes de l'auteur du *Calvaire*; et comme il s'efforçait de les faire partager à celui-ci, à celui-là, un premier venu, à l'ami rencontré, mais aussi au directeur, à l'éditeur, à ceux qui devaient *pratiquement* servir sa cause, ou du moins celle de son protégé (c'était la même)! Après deux ou trois mois de campagne, Mirbeau parvenait toujours à ses fins...

Au reste, convenons que d'autres écrivains, d'autres maîtres (moins ardemment, sans doute, mais avec une louable bonne volonté) s'efforcent, eux aussi, de servir les jeunes gens, de leur prêter leur appui. On parle souvent, et à tort, de l'égoïsme des écrivains arrivés. On dit volontiers qu'ils oublient leurs efforts, leur misère passés, et se détournent de leurs cadets. Cela n'est pas juste. Une génération littéraire ne peut se désintéresser de celle qui doit venir après elle. Car c'est à cette seconde génération que la première devra de ne point vieillir trop vite, et de ne point sombrer dans l'oubli. La plus élémentaire prudence exige donc que les aînés s'emploient en faveur de leurs cadets, au moins tant que ceux-ci en sont à leurs débuts.

Mais ce n'est point par prudence seulement que les maîtres s'efforcent d'aider les jeunes gens. C'est par orgueil aussi (un lancement qui réussit témoigne de l'autorité, de l'influence du lanceur); et encore par générosité naturelle, invincible. Car, on a beau dire, les artistes ne demeurent jamais silencieux devant la beauté, même « menaçante »!...

Non! Si les débutants se plaignent, parfois, de leur isolement, de l'abandon où on les laisse, c'est qu'ils ont frappé à la mauvaise porte; qu'ils se sont adressés à des gens trop et pas assez arrivés, et dont la carrière était moins assurée qu'elle ne le paraissait, la « maîtrise » incertaine. Ceux-ci, flattés qu'on vienne à eux, n'osent pas ne pas promettre une protection illusoire, qui ne porte — et pour cause — aucun fruit. Car s'il y a l'art de « découvrir », il y a aussi, pour les jeunes, l'art d'élire ceux qui peuvent se montrer des « découvreurs » efficaces. — EDMOND SÉE.

L'okapi

L'animal que représente notre curieuse photographie est un okapi. Il a été amené à Anvers, le 9 août dernier, par le steamer *Anversville*. C'est le premier okapi vivant importé en Europe.

Il a été offert au Jardin Zoologique d'Anvers, où il est actuellement visible, par le

L'OKAPI
du musée d'Anvers

commandant de district et Mme Landeghem. C'est cette dernière qui, à Buta (Congo) a élevé elle-même, durant des mois, le jeune animal. L'okapi d'Anvers est une femelle, âgée de quinze mois environ, et très familière.

Sur le mont Blanc

Interrompus pendant la durée de la guerre, les travaux scientifiques de l'Observatoire du mont Blanc viennent d'être repris, grâce à l'initiative de son fondateur et directeur, M. Joseph Vallot.

Une importante mission, comprenant le docteur Raoul Bayeux, les guides Henri Devoirassoud, Gustave Choupin et Luchini, récemment revenus du front, et de nombreux porteurs, a effectué l'ascension du mont Blanc, le 23 août, et a séjourné treize jours consécutifs à l'Observatoire. Pendant cette période, le docteur Bayeux, qui en était à sa dixième expédition scientifique au mont Blanc, a pu étudier l'action du soleil sur la production de l'ozone et le traitement du mal des altitudes par les piqûres sous-cutanées d'oxygène.

M. Joseph Vallot, contraint par son état de santé de demeurer à Chamonix, avait délégué son plus jeune fils, René Vallot, pilote aviateur, croix de guerre, pour faire exécuter à l'Observatoire les réparations nécessaires d'entretien.

En l'absence de crédits officiels, il avait tenu à honneur d'organiser lui-même cette première mission d'après-guerre et d'en couvrir les frais au moyen de ses ressources personnelles.

La Treille du Roi

Adieu paniers, vendanges sont faites! Hier, dans le parc de Fontainebleau, l'administration des Domaines procéda à l'adjudication des raisins de la Treille du Roi. La récolte, assez abondante, fut divisée en 24 lots de 25 kilos. La vente atteignit 525 francs. Le plus haut prix, pour un lot, fut 31 francs. Ce n'est pas cher... surtout pour du chasselas royal.

Prévost et Brunetière

C'était un furibond que ce Brunetière! Non content de déclarer bruyamment la faillite de la science, ne s'avisa-t-il pas de raturer, annoter, corriger, amender, châtier, comme copie d'enfant allant encore à la moutarde, le chef-d'œuvre de Prévost! Il ne s'agit pas, bien entendu, de notre Prévost contemporain, l'auteur des *Demi-Vierges*... Mais de l'abbé Prévost, l'auteur des *Mémoires d'un homme de qualité*, dont une partie est devenue célèbre sous le titre de *Manon Lescaut*. Voici, en effet, ce qu'on peut lire dans un récent catalogue bibliographique :

« 2204. PRÉVOST. *Histoire de Manon Lescaut et du Chevalier des Grieux*, (par l'abbé Prévost), précédée d'une préface par Alexandre Dumas fils. *Paris, Gilady*, 1885, in-8, portr., front., pl. et vign. grav. à l'eau-forte et sur bois, maroq. bleu, dos et coins, dos orné, tête dor., non rogn., couv. cons. (*Lortic.*) 1.000 francs. »

Ce livre précieux a fait partie de la vente de M. Brunetière, sous le n° 272 du catalogue. La description est suivie de la note ci-dessous :

« Imprimé sur papier Whatman. Exemplaire contenant de nombreuses notes marginales de la main de M. Brunetière. »

En réalité, M. Brunetière n'a pas annoté le texte de *Manon Lescaut*, mais il a exécuté un curieux travail de correction de style du texte de l'abbé Prévost.

A la lecture de *Manon Lescaut*, corrigée par Brunetière, il se dégage une sensation d'élégance et de délicatesse qui déprécie assez fortement le style de l'abbé Prévost. Mais son roman gagne beaucoup aux simples touches du Maître.

Est-il bien sûr, comme l'affirme, avec un candide intérêt, le libraire bibliographe, que l'abbé Prévost soit vaincu en élégance et délicatesse de style par le dogmatique Brunetière? Mais, alors, pourquoi l'ex-directeur de la *Revue des Deux Mondes* épargna-t-il dans ses propres ouvrages ce goût, cette délicatesse, cette élégance qu'il prodiguait aux œuvres d'autrui? Au témoignage d'Anatole France, Brunetière avait la gloire incontestée d'être le plus flandreux, le plus obscur écrivain de son temps...

— Se comprend-il lui-même, disait M. Berggret, avec toutes ses théories de l'épopée et de la repopée? Il me fait l'effet d'un Stéphane Mallarmé... Oui! mais dans le galimatias et sans musique ni poésie...

TRISTAN BERNARD, ABEL HERMANT, ALPHONSE DAUDET, PAUL BOURGET, ALFRED CAPUS, ANDRE THEURIET, etc.

Oui, tels sont les noms des auteurs dont on peut lire des œuvres grâce à « *Une heure d'oubli...* », l'extraordinaire collection nouvelle à 9 sous de l'éditeur Flammarion!

Voici le catalogue des dix premiers volumes : *les Frères siamois*, de Tristan Bernard; *Têtes d'années*, d'Abel Hermant; *la Fédor*, d'Alphonse Daudet; *Deuxième amour*, de Paul Bourget; *Deux frères*, d'Alfred Capus; *Micheline*, d'André Theuriet; *le Prix Gontard*, de Gyp; *Une Revanche*, de Max et Alex Fischer; *Julienne mariée*, de Marcel Prévost; *la Double méprise*, de Claude Farrère; *Profil de veuve*, de Paul Bourget.

Il paraît un volume d' « *Une heure d'oubli...* » chaque jeudi.

A Biarritz

Comme dans toutes les réunions élégantes, les plus jolis chapeaux étaient signés *Sylène*, 11, rue Lafayette, Paris.

PONT DES ARTS

Les Bonds de Cuir bleu, horizon, l'amusante satire de notre confrère André Dollé, va valoir à ce dernier un procès, car un adjudant, qui a cru se reconnaître dans certains chapitres, poursuit l'écrivain pour diffamation.

La Chambre a voté, hier, sans débat, la proposition de M. Hesse, rapportée par M. Léon Bérard, tendant à frapper d'un droit de 20 0/0 au profit des artistes les ventes publiques d'objets d'art, et la proposition de M. Perrier, invitant le gouvernement à créer une commission extraparlementaire pour l'étude de l'organisation des relations intellectuelles de la France avec l'étranger.

LE VEILLEUR.

THÉATRE

AU THEATRE MICHEL

« L'Ecole des Cocottes », comédie en actes de MM. Armont et Gerbidon.

Le Théâtre Michel vient de rouvrir, remis à neuf. On aurait souhaité, pendant qu'il nous offrit, pour la circonstance, pièce également neuve; mais la est si heureusement choisie qu'on pas non plus bien sûr de ne pas gagner change. On a dit naguère tout le bien l'on pensait de *l'Ecole des Cocottes*, pourrait à la rigueur se dispenser de redire : mais on a plaisir à le rappeler, ne reproche à la pièce que son titre, sans doute, par pruderie, mais pas pourrait tromper le spectateur sur classe de l'ouvrage, qui est de pre qualité, d'une délicatesse parfois et d'une moralité, doit-on le dire? bourgeoise.

Les interprètes de MM. Armont et bidon n'ont pas trahi ni massacré un fort agréable et fort littéraire. Il possible de jouer avec plus de fine un sentiment plus discret que Mmes Marnac et Thérèse Dorny, MM. Etchepare, Juvenet et Signoret.

Abel HERMANT.

AUTEURS, COMPOSITEURS ET ARTISTES DRAMATIQUES

On nous communique la note suivante :

La commission des auteurs et compositeurs dramatiques, dans sa séance du 12 [illegible] 1919, avait été saisie, par les délégués du syndical des artistes dramatiques, d'une demande de modification de ses traités avec les auteurs.

Cette modification aurait établi un privilège en faveur des artistes syndiqués, à l'encontre des artistes non syndiqués. Les théâtres employant des artistes syndiqués auraient, de ce fait, mis dans l'obligation de renoncer, auprès de tous les artistes non syndiqués, quels qu'ils fussent, cette exigence, contraire aux statuts de la Société, portait à la fois atteinte à la liberté du travail, reconnue et protégée par la loi, au droit essentiel des auteurs, qui est de distribuer les rôles de leurs pièces aux artistes qu'ils estiment les plus aptes, et aux intérêts supérieurs de l'art dramatique, qui ne vit ou ne peut vivre que par le libre et complet épanouissement des individualités, qu'il s'agisse des auteurs ou de leurs interprètes.

La commission a jugé inacceptable une prétention aussi tyrannique, qui risquerait de fermer le théâtre à un grand nombre d'auteurs et qui, ne voulant tenir aucun compte de la différence et de la qualité des talents, aurait pour conséquence inévitable d'abaisser le niveau de l'art dramatique.

Elle a donc pris, dans sa séance du 15 septembre, les deux résolutions suivantes, qui ont été communiquées aux délégués du Syndicat des artistes dramatiques :

1° *La commission de la Société des auteurs et compositeurs dramatiques se refuse à admettre, dans ses traités avec les directeurs, aucune modification relative à l'emploi des artistes syndiqués ou non syndiqués.*

2° *Si, pour imposer ses revendications, un directeurs, le Syndicat des artistes dramatiques croyait devoir recourir à des grèves entraînant la fermeture des salles de spectacle, la commission refuserait au Syndicat son répertoire pendant toute tentative de représentations pendant la période de grève.*

Ces deux résolutions, inspirées uniquement par le souci de protéger et de défendre les intérêts du public, la liberté des auteurs et des artistes et le prestige de l'art dramatique, ont été prises, par les commissaires, à l'unanimité.

La première représentation de ce soir. — Au Théâtre de Paris à 8 h. 30 très précises, première représentation de *l'Epervier*, comédie en trois actes de M. Francis de Croisset. (Voir la distribution en sixième page.)

La répétition générale de ce soir. — Au Grand-Guignol, à 8 h. 30 très précises, répétition générale de *la Vénus mastoc*, *la Découverte du docteur Malorey*; *Ivresse de la Bête*; *Littérature*; *Isolons-nous*, *Gustave!*

Opéra. — La reprise du *Cid*, de Massenet, annoncée pour mercredi prochain, promet d'être particulièrement brillante, grâce à une interprétation qui réunit Mlle Rose Féron (Chimène), Mme Bugg (l'Infante), MM. Franz (Rodrigue), Marcel Journet (le Comte Diègue), Noté (le roi), Gresse (don Arias), Noël (l'envoyé maure), Mlle Zambelli et M. Aveline feront leur rentrée dans ce divertissement du deuxième acte. L'orchestre sera dirigé par M. Grovlez.

Opéra-Comique. — Ce soir, l'Opéra-comique donnera la 200e représentation de *Madame Butterfly*. Mme Marguerite Carré interprétera l'ouvrage de M. Puccini pour la dernière fois avec MM. Francell, Asselin de Creus, Mesmaeker et Mlle Syril.

Odéon. — On a lu avant-hier aux artistes du Théâtre national de l'Odéon la pièce nouvelle de M. Georges Berr, qui sera la première nouveauté après *la Mare au diable*. Cette pièce, qui met en scène Molière et d'Assouey, a obtenu un gros succès de lecture. Elle comporte un grand nombre de personnages, et la majeure partie de la troupe du second Théâtre-Français y sera distribuée.

Citons parmi les interprètes : MM. Fabregas, Lamy, Coste, Bertin, Coulanges, Mmes Briey, Kerwich, Guéreau, Nivette, Ponzio, Barsange et M. Hasti, en représentations.

PETITES NOUVELLES

— Mme Sarah Bernhardt, qui vient de passer ses vacances dans sa propriété de Belle-Ile, rentrera à Paris la semaine prochaine.

— M. de Max vient de débuter au cinéma dans un film adapté de l'*Ami Fritz*.

— A la Renaissance, Mme Cora Laparcerie reprend ce soir, dans *Chouquette et son amour*, son rôle de Chouquette. BRICHANTEAU.

GAITE. — C'est Mademoiselle Denise Grey qui jouera dans **la Belle Hélène** le rôle d'Oreste, créé par « Lavallière » aux Variétés, mais la jeune artiste dont la brillante fantaisie a été souvent applaudie ne sera pas au-dessous de la grande artiste qui l'a précédée.

AUX VARIÉTÉS
LE MARCHÉ D'AMOUR
Opérette libertine en 3 actes
est un régal pour l'esprit...
un émerveillement pour les yeux
DEMAIN MATINÉE

UN EXEMPLE!!
DU PRODUCTEUR AU CONSOMMATEUR
Le Tube Crème ou Poudre DENTIFRICE NACREINE
Le tube franco : les 6 : 3 fr. 50 — Les 12 : 6 fr.
PARIS, 51, Rue du Sahel (12e) — SUIVEZ-NOUS

ENCORE UN CONFLIT

Dessin inédit de Lucien Métivet

— Pas de veine! Au moment où ça s'arrange chez les autres directeurs, voilà que mes pensionnaires m'expulsent en réclamant « le théâtre aux artistes » !...

TIVOLI 17, Faub. du Temple 14, R. de la Douane
L'OCCIDENT d'après la pièce de KISTEMAECKERS
Drame joué par NAZIMOVA
DIX MINUTES AU MUSIC-HALL. — SOUS LE LIT, comédie
Dick and Jeef.-- Un bienfaiteur de l'humanité. Dessins animés
CIRQUE D'HIVER Cinéma PATHÉ
LE MARIAGE D'OLYMPE d'après Emile Augier, joué par MARIUS
QUAND LA RAISON S'EN VA, comédie — CASIMIR HERCULE, comique
COUP MANQUÉ 8e épisode de PAR AMOUR

Ayuntamiento de Madrid

LE MARÉCHAL PÉTAIN VISITE L'ÉCOLE DE SAINT-CYR — LE DISCOURS DE MERRHEIM AU CONGRÈS DE LA C. G. T.

LE MARÉCHAL PÉTAIN SALUE LE DRAPEAU DES SAINT-CYRIENS ET FÉLICITE UN POLONAIS

Ce matin, à neuf heures, le maréchal Pétain a visité l'école de Saint-Cyr et passé en revue les élèves, qui, pour la plupart, ont déjà conquis des galons et des décorations aux armées. Le maréchal, ayant assisté au défilé, a tenu à féliciter les plus brillants élèves et s'est entretenu avec les étrangers en stage à l'école.

MERRHEIM PENDANT SON DISCOURS ET LA SORTIE DU CONGRÈS FÉDÉRAL

Le discours prononcé avant-hier, à Lyon, par Merrheim, au congrès de la C. G. T., a produit une grosse sensation. Merrheim n'a cependant pas les qualités physiques qui contribuent à assurer le succès d'un orateur. Petit, maigre et voûté, il parle avec beaucoup de fougue et d'énergie. On le voit ici à la tribune,

TRIANON-LYRIQUE

Aujourd'hui Samedi, à 8 h. 30, la MASCOTTE (reprise)
Mardi soir, même spectacle.
Demain Dimanche
matinée : LES MOUSQUETAIRES AU COUVENT
Jeudi soir, même spectacle.
En matinée : LES CLOCHES DE CORNEVILLE
Vendredi soir, même spectacle.
Samedi : MISS HELYETT, avec
LUCY VAUTHRIN

AMOUR, QUAND TU NOUS TIENS !
Romain COOLUS et Maurice HENNEQUIN, le nouveau triomphe de l'ATHENEE, pour la première fois donné en matinée demain, dimanche, avec tous ses admirables créateurs, Augustine LERICHE, Lucy ROZENBERG, ARNAUDY, Madeleine LILIA, etc. Location sans augmentation de prix. Tél. Cent. 82.

GYMNASE. — A Bon Chat..., la plus passionnante des pièces policières américaines sera joué dimanche en matinée et en soirée.

THEATRE FEMINA. — La Vérité toute nue peut être vue par tout le monde, et il n'y a sans doute une des causes de son grand succès. Max Dearly, inimitable dans le rôle de «Bob», triomphe chaque soir, ainsi que Mlles Marken, Carazza, Morgane, Kitty Darcet et Ritto ; MM. Cousin, Ginard, Baron, Sance, etc... (dimanche, matinée et soirée).

THEATRE DES CAPUCINES. — Le Bonheur de ma Femme, l'exquise comédie légère de MM. R. Pelec et M. Soulié dont le succès grandit à chaque représentation, sera joué demain, en matinée et en soirée, avec tous les créateurs : Victor Boucher, Max Renouardt, A. Dubosc, Barral, etc..., Mme Peuget.

AMBASSADEURS. — Succès sans précédent d'Un Mariage à la Casbah, opérette en trois nuits de Nadaud et Varna, avec la vie authentique de la belle Fathma. Pas pour les jeunes filles, mais d'une gaîté folle. Demain, matinée.

CIRQUE MEDRANO
Débuts : Alf. TACK, l'homme qui marche sur les mains ; FRATELLINI juniors, acrobates comiques. MIKAVA CHOKICHI, BERS, « musical act ». Les CLOWNS, les ECUYERES. Les FOUR TUMBLERS, gymnastes à la bascule. Matinées aujourd'hui et demain, à 2 h. 30. Location : Téléph. Central 40-65.

SAVOY DANCING CLUB — La réouverture sensationnelle du Savoy Dancing Club, tant attendue par l'élite des danseurs parisiens, a lieu ce soir SAMEDI. Avenue Caumartin

L'heure d'hiver

C'est probablement dans la nuit du samedi 4 au dimanche 5 octobre que s'effectuera le retour à l'heure d'hiver, qui est l'heure astronomique normale.

Les dispositions nécessaires à cet effet seront prises en temps voulu par le ministre des Travaux publics.

Paris-Londres en 2 h. 20

Le 16 septembre, le premier avion français d'un service régulier, a volé entre la France et l'Angleterre.

L'avion « BREGUET », de la Compagnie des *Messageries Aériennes*, a effectué le parcours *Paris-Londres* en deux heures vingt minutes.

La Compagnie des *Messageries Aériennes*, d'accord avec la Société *Handley-Page Transport*, assure un service quotidien sur la ligne aérienne *Paris-Londres*.

MAISON D'ART ALSACIENNE
STRASBOURG, 6, rue Brûlée
Exposition permanente d'artistes alsaciens : meubles, tableaux, marqueterie, antiquités.

AU BŒUF A LA MODE
8, rue de Valois, 8
CUISINE FRANÇAISE — VIEILLE CAVE
PRIX DISCRETS. BIEN JUSTIFIÉS

DENTS à palais libre, sans plaque, Bridge-Work et Couronnes posés Sans DOULEUR par MAURIS DESSEMAN, l'inventeur de Sompol, Système incomparable. — Brochure gratis et Pli 72, Boul. Haussmann, 72 (face le Printemps).

La Bretelle "Gallia"
A DOS AUTO-AJUSTEUR
ne gêne aucun mouvement du corps
Breveté S. G. D. G.
Pattes tissu boutonnières
"INUSABLES"
Boucherie inoxydable par procédés nouveaux
VENTE EN GROS :
48, rue de Bondy, PARIS
En vente dans toutes les bonnes maisons

VERMOUTH CINZANO ASTI

LA DISCUSSION DU TRAITÉ DE PAIX

M. Louis Marin critique les clauses militaires. — M. Georges Leygues annonce qu'il interviendra sur les clauses navales.

Après le débat mouvementé sur la réforme électorale, débat dont on a lu les détails d'autre part, la Chambre a repris hier la discussion du traité de paix. Un seul orateur, M. Louis Marin, député de Nancy, et rapporteur général de la commission du budget, a été entendu. Dans une interruption, M. Georges Leygues, ministre de la Marine, a annoncé son intention de faire à la Chambre un exposé sur les clauses navales du traité et le désarmement naval de l'Allemagne, qu'il estime complet. Comme d'autres orateurs sont encore inscrits, il est maintenant peu probable que la discussion soit terminée avant vendredi prochain.

La thèse de M. Louis Marin est sensiblement la même que celle déjà soutenue par M. André Lefèvre : le désarmement de l'Allemagne n'est pas suffisant pour nous rassurer pour l'avenir.

— En 1913, a dit notamment le député de Nancy, l'Allemagne avait 200.000 hommes de police ; vous les lui laissez, et vous y ajoutez 100.000 véritables soldats ! Qui ne voit qu'elle trouvera là tous les cadres dont elle aura besoin pour une formidable armée ?

En outre, il aurait fallu arriver à l'interdiction complète des fabrications de guerre.

Sur ce point, M. Louis Marin attend des explications du gouvernement.

Il continuera son discours mardi.

La mort d'un traître

Au mois de mars 1915, trois habitants de Villers-Saint-Christophe (Aisne) rencontraient sur la route d'Aubigny un ancien employé de la Compagnie du Nord, M. Dury, qui passait dans le pays pour un agent de l'Allemagne. Il ne cachait d'ailleurs pas ses sentiments antipatriotiques : à sa demeure flottaient les couleurs ennemies.

En quelques minutes le traître fut assommé, et son cadavre disparut dans un ravin. Deux des auteurs de cette exécution, Théodore Bonnet et Louis Fouquier, comparaissaient devant la cour d'assises de la Seine ; le troisième, un nommé Marmeguin, est décédé. Plusieurs témoins sont venus confirmer les allégations des deux accusés.

Après une courte délibération, le jury a acquitté Bonnet et Fouquier.

Bourse de Paris du 19 septembre 1919

VALEURS	Cours précédent	Cours du jour	VALEURS	Cours précédent	Cours du jour
PARQUET			Obl. Fonc. 1886	334 ..	334 ..
4 1/2 libéré	90 05	89 85	— — 1903	877 ..	876 ..
5 0/0 libéré	71 15	71 15	— — 1905	201 ..	201 ..
3 0/0 amort.	60 65	60 60	— 3 1/2 1913	399 ..	398 ..
3 0/0	89 85	..	5 1/2 % 1917 Ma.	862 ..	861 ..
3 1/2	..	..	5 1/2 % 1917 B. L.	332 ..	332 ..
Emp. 1872	320 ..	321 ..	Ville	1101 ..	1109 ..
Afrique Occident.	353 ..	354 ..	Est	720 ..	715 ..
— 1908	560 ..	556 ..	Lyon	760 ..	770 ..
— 1911	373 ..	373 50	Midi	865 ..	865 ..
— 1913	264 ..	261 ..	Nord	726 ..	725 ..
— 1917	300 ..	304 ..	Orléans	977 ..	994 ..
— 1918	376 ..	381 ..	Ouest	435 ..	440 ..
— 1918 3 %	283 50	287 50	Nord-Espagne	417 ..	420 ..
— 1918 5 %	233 50	234 75	Nie-Turin	1850 ..	1872 ..
— 1917 5 1/2	518 75	520 ..	Suez	5840 ..	5844 ..
— 1917	41 75	..	Brunoy	262 ..	253 ..
— 1918	86 50	86 50	Canalisation	1130 ..	1125 ..
— 1918 3 %	40 ..	39 90	Ouest	408 ..	405 ..
— 1918	34 50	34 ..	**MARCHE EN BANQ. (Act.) AUTRICHE**		
— 1917 3	141 30	144 50	Kaliwerk	..	..
Espagne extér.	75 25	..	Phénix	595 ..	596 ..
Italien 3	73 ..	73 ..	Prague	874 ..	886 ..
Turc unifié	470 10	..	Rima	15 ..	..
Chine 1895	590 ..	590 ..	Rand Mines	107 50	107 ..
Argentin 1909	97 ..	..	**COURS DES CHANGES**		
Japon 1910	5650 ..	5650 ..	Londres	37 02 ..	..
Banq. de France	990 ..	995 ..	Espagne	187 ..	..
Comp. d'Escompte	1518 ..	1530 ..	Italie	233 ..	..
Crédit Lyonnais	438 ..	438 ..	Suisse	88 ..	..
Obl. Com. 1879	300 ..	303 ..	New-York	885 ..	..
— — 1891	323 50	320 ..	Pétrograd	..	..
— — 1898	300 ..	300 ..	Belgique	159 ..	..
— — 1912	479 ..	479 ..	Hollande	221 ..	..
Obl. Fonc. 1879	330 ..	328 ..	Allemagne	213 ..	..
— — 1883	328 50	325 50			

METAUX A LONDRES. — La tonne de 1.016 kilos : Cuivre Chili disponible, 101 7/6 ; livrable 3 mois, 101 ; Etain comptant, 285 3/4 ; livrable 3 mois, 278 1/2 ; Plomb, 26 1/4 ; Zinc comptant, 42 1/2 ; Argent (Once), 61 3/4.

CHANGES. — Londres, 37 02 ; Suisse, 159 ; Amsterdam, 333 1/2 ; New-York, 885 ; Italie, 88 3/4 ; Barcelone, 167 1/2 ; Belgique, 100 1/2 ; Mayence, 34.

CHEMIN DE FER DE PARIS A ORLÉANS

RENTREE DES VACANCES 1919

Etablissement d'un train spécial à marche rapide de Bordeaux-Saint-Jean à Paris-Quai d'Orsay.

Pour faciliter la rentrée des vacances, la Compagnie d'Orléans mettra en marche, pendant la période comprise entre le 25 septembre et le 5 octobre inclus, un train spécial à marche rapide, qui partira de Bordeaux-Saint-Jean, à 21 h. 40 ; de Libourne, à 22 h. 32 ; de Coutras, à 22 h. 45 ; d'Angoulême, à 0 h. 10 ; de Poitiers, à 2 h. 03 ; de Tours, à 3 h. 29 ; de Blois, à 4 h. 38 ; d'Orléans, à 5 h. 25, pour arriver à Paris-Quai d'Orsay à 7 h. 48.

Ce train comportera des voitures de toutes classes, et les voyageurs y seront exceptionnellement admis sans condition de parcours.

Location des places au départ de Bordeaux-Saint-Jean moyennant 1 franc par place.

Pour plus amples renseignements, consulter les affiches spéciales apposées dans les gares.

RENTREE DES VACANCES 1919

Création d'un train spécial à marche rapide de Capdenac à Paris-Quai d'Orsay.

En vue de faciliter la rentrée des vacances, la Compagnie d'Orléans mettra en marche, pendant la période comprise entre le 20 septembre et le 5 octobre inclus, un train spécial à marche rapide, qui partira de Capdenac, à 18 h. 55 ; de Brive, à 21 h. 41 ; de Limoges-Bénédictins, à 23 h. 32 ; de Châteauroux, à 1 h. 56 ; de Vierzon, à 3 h. 03 ; d'Orléans, à 4 h. 10, pour arriver à Paris-Quai d'Orsay à 6 h. 20. Ce train assurera en outre la correspondance des différentes lignes (Rodez, Aurillac, Cahors, Villefranche-de-Rouergue, Agen) et desservira un certain nombre de gares et stations intermédiaires.

Il comportera des voitures de toutes classes, et les voyageurs y seront exceptionnellement admis sans condition de parcours.

Location des places au départ de Rodez, de Capdenac et de Brive moyennant 1 franc par place.

Pour plus amples renseignements, consulter les affiches spéciales apposées dans les gares.

LES COURSES

SAINT-CLOUD

Les champs sont moins nombreux que les jours précédents, les courses en apparence un peu plus claires, mais les favoris continuent à se faire battre. Rainfall, gagnant du prix Rabelais, est le seul qui ait justifié la confiance des parieurs : il a mené de bout en bout, suivant son habitude, et résisté assez confortablement aux attaques de Danois II et de Deilliam. La bonne rentrée de Danois II est à retenir.

La chance de Fiesole, la favorite du prix de la Bergerie, a été compromise par un mauvais départ. Flossy, qui avait pris l'avantage dans la ligne droite, a été attaqué à la distance et réglé très nettement, après lutte, par la débutante Strepera.

Luc III, qui n'avait pas mal couru lundi, a enlevé le handicap après avoir mené de bout en bout. Shady, qui n'a fini que quatrième, n'a pas trop insisté pour la place.

La Bellone s'est adjugé très facilement le prix Rose Verte, devant Ricabourg et Fine Lame, qui ont fini à une tête l'une de l'autre. — FRIDOLIN.

SAINT-CLOUD. — Résultats du 19 septembre

PRIX DES CHANTEPIES
A réclamer. — 3.000 fr. — Distance : 2.200 m. env.
1 Fille de Guerre II, Champion (Marsh) G 27 50 19 »
2 Raglan (Haéa) ; 3 Fatalitas (Sharpe).
Une longueur ; encolure.

PRIX DE LA BERGERIE
3.000 francs. — Distance : 1.900 mètres environ.
1 Strepera, au baron E. de Rothschild G 43 50 24 »
(Mac Gee).....P 25 50 13 »
2 Flossy (O'Neill).....P 27 » 14 50
3 Fiesole (Bellhouse) ; 4 Mignon (G. Stern). — Non placés : Karavine (Marsh) ; Charmille (Sharpe) ; Rollotte (Rodhain).
3/4 de longueur ; une longueur ; une long. 1/2.

PRIX DU RESERVOIR
(A vendre aux enchères)
3.000 francs. — Distance : 900 mètres environ.
1 La Moisanderie, au cte des Monstiers G 29 50 17 50
(E. Bouillon).....P 12 50 6 »
2 Gnôme (Mac Gee).....P 11 » 6 50
3 Vendange (J. Jennings). — Non placée : Ségoviane (Hobbs), dérobée.
2 longueurs ; 4 longueurs.

PRIX RABELAIS
10.000 francs. — En outre 500 francs à l'éleveur.
Distance : 2.600 mètres environ.
1 Rainfall, à M. Vanderbilt.....G 29 50 15 50
(O'Neill).....P 17 » 9 »
2 Deilliam (Hobbs).....P 61 » 36 50
3 Danois II (Doumen) ; 4 Saint Ymas (J. Jennings). — Non placés : Coquelourde (Sharpe) ; Pindare (Garner).
3/4 de longueur ; encolure ; courte tête.

PRIX DE LA COQUENNE
Handicap. — 4.000 fr. — Distance : 2.000 m. environ.
1 Luc III, à M. Léon Houel.....G 37 » 16 50
(Sharpe).....P 28 » 11 50
2 Candie (Lamoure).....P 112 » 35 50
3 Alzette (Niaudot) ; 4 Shady (Bellhouse). — Non placé : Général Gage (O'Neill).
3/4 de longueur ; 2 longueurs ; une longueur.

PRIX ROSE VERTE
4.000 francs. — Distance : 1.600 mètres environ.
1 La Bellone, à M. G. Lepetit.....G 54 50 25 50
(Niaudot).....P 19 » 10 »
2 Ricabourg (Maiden).....P 17 50 10 »
3 Fine Lame (G. Martin).....P 25 50 10 50
4 Reine d'Atout (R. Brethes). — Non placés : Sunny (H. Howes) ; Princesse de France (Lamoure) ; Mêlée (G. Thomas) ; La Sambre (Rodhain) ; Vadrouille II (Belmondo) ; Guinguette IV (Katosky) ; La Billarderie (Newling).
Une longueur et demie ; tête ; une long. et demie.

Aujourd'hui, à 2 heures, Courses à Auteuil

PROPRIÉTAIRES	CHEVAUX	AGE	Poids	Entités probables
PRIX DU LUDE (Steeple-chase. — Mixte.) 4.000 francs. — Distance : 3,500 mètres environ.				
G. d'Aymery	Saint Guénolé	8	68	W. Head
J. Animat	Lemnos II	4	67	G. Mitchell
Félix Petit	Nabob II	5	66	*Non part.*
Vicomte Foy	Turlupin	9	64	*Part. dout.*
Mangematin	Gay Centre	6	64	Toufiau
PRIX DES WALLONS (Course de haies) 6.000 francs. — Distance : 2,700 mètres environ.				
Pierre Dupont	Clématite III	3	66	L. Bara
Mme Guilmot	Dernière Cartouche	3	66	Parfrement
C. Ranucci	Dragon du Roi	3	66	Prior
Rolland	Mézeray	3	66	W. Head
G. Braquessac	Gabès	3	64	Bourdalé
J. Cerf	Mouflerand	3	54	Berteaux
Henri Letellier	Bataillouse	3	54½	*Non part.*
C. Cousino	Semeuse	3	51½	G. Mitchell
Sd. Dreyfus	Oviliers	3	51½	J. Robinson
Herbert Ewin	La Maisonnette	3	51	Bedeloup
Dav. Lefebure	Minorque	3	51	Chapmann
Jean Stern	La Relève	3	51	W. Escott
L. Ekmayan	Mystic	3	50	*Non part.*
Cte de Dumthac	Serinqa	3	50	Thibault
Langham	Dobroudja	3	50	*Non part.*
D. Reiff	Provinciale	3	50	Gittins
PRIX DU GRAND VENEUR (Course de haies) 10,000 francs. — Distance : 3,100 mètres environ.				
C. Ranucci	Anachronisme	8	68	Prior
Langham	Thistlo	5	67	Barré
Ed. Caspari	Bachlyk	5	67	G. Mitchell
G. de la Motte	Isolin	4	66	*Part. dout.*
R.-G. Lazard	Golden Fan	4	66	Thibault
C. Ranucci	Beauté de Cour	5	65	Parfrement
S. Ekmayan	Boul' Mich	4	62	*Part. dout.*
K. Vanderbilt	Kingdom	4	62	W. Head
E. Thiébaut	Crown Again	4	60	W. Escott
PRIX DE BIGORRE (Steeple-chase. — Handicap.) 5.000 francs. — Distance : 3,500 mètres environ.				
D. Cambacérès	Saint Yorre	5	69	Bartholom.
A.-A. Fould	Alkuit	8	67½	*Non part.*
P. Fourcet	Boubourouche	7	67	Thibault
A.-A. Fould	Charaille	6	65½	*Non part.*
Léon Letellier	Héros XII	4	64	L. Bara
G. Braquessac	Gabie	5	62	*Part. dout.*
H. d'Hausen	Magnifique	6	60	Barré
PRIX DE WIGHT (Course de haies. — Handicap.) 5.000 francs. — Distance : 3,100 mètres environ.				
Langham	Thistlo	5	72	Barré
G. de la Motte	Isolin	4	70	*Part. dout.*
Ed. Caspari	Cambay	4	68	*Non part.*
K. Vanderbilt	Sammy Sands	5	65½	W. Head
R.-G. Lazard	Gloverville	5	63½	Thibault
A. F.-Lemaître	Tam Tam II	6	63	Ricard
Vicomte Foy	Turlupin	9	61	*Non part.*
A. Cahlentz	Lyric	4	60½	Salmon
G. Christophe	Rigobert	5	60½	Lassus
R. Glatne	Momonie	5	60	Barré
E. Métivier	Nonne de Magny	5	60	*Non part.*

AUTEUIL. — Samedi 20 septembre

PRÉVISIONS

Prix du Lude. — LEMNOS II, *Saint Guénolé.*

Prix des Wallons. — DRAGON DU ROI, *Dernière Cartouche.*

Prix du Grand-Veneur. — BEAUTÉ DE COUR, *Golden Fan.*

Prix de Bigorre. — SAINT YORRE, *Magnifique.*

Prix du Wight. — LYRIC, *Sammy Sands.*

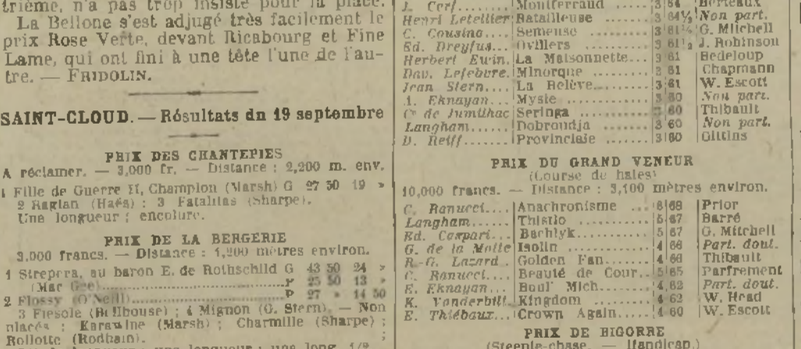

De gauche à droite, et de haut en bas : PRIX DES CHANTEPIES : 1. Fille de Guerre II; 2. Raglan; 3. Fatalitas. — PRIX DE LA BERGERIE : 1. Strepera; 2. Flossy; 3. Fiesole. — PRIX DU RESERVOIR : 1. La Moisanderie; 2. Gnôme. — PRIX RABELAIS : 1. Rainfall; 2. Deilliam; 3. Danois II; 4. Saint Ymas. — PRIX DE LA COQUENNE : 1. Luc III; 2. Candie. — PRIX ROSE VERTE : 1. La Bellone; 2. Ricabourg.

LES SPORTS

BOXE

EUGÈNE CRIQUI CHAMPION D'ANGLETERRE

Eugène Criqui a remporté, hier, à Londres, la plus belle victoire de sa carrière, en mettant knock-out, à la quinzième reprise, après avoir toujours eu l'avantage, le champion officiel d'Angleterre Walter Ross, vainqueur de Tommy Noble.

Dès le début, avantagé par la taille et l'allonge, Criqui prit nettement le meilleur. Plus scientifique, très sûr de lui, il parvint à esquiver toutes les attaques de l'Anglais, qu'il envoya à terre dès la troisième reprise. Très combatif, Ross reçut un avertissement pour avoir poussé Criqui au cours de la cinquième reprise, mais dès ce moment le Français accentua son avantage, et, seule, la fin de la reprise sauva son adversaire à la quatorzième. Dès la reprise, Ross, complètement fini, fut envoyé définitivement à terre par un direct à la mâchoire.

Avant ce match, M. Cochran, l'organisateur anglais, avait officiellement annoncé que le match Carpentier-Beckett pour le Championnat d'Europe toutes catégories aurait lieu le 4 décembre, à l'Holborn Stadium.

FOOTBALL ASSOCIATION

ALLIÉS ET NEUTRES A PARIS

Nous avons exposé la situation du football association au point de vue international. Le Comité national des sports a décidé d'interdire les rencontres entre les clubs français et les neutres ayant rencontré les équipes des Empires centraux. La Fédération anglaise — la plus forte en ce qui concerne le football association — a, de son côté, décidé de demander la radiation, à la Fédération internationale, des clubs d'Allemagne et d'Autriche, ce qui équivaut à leur interdiction de jouer avec les autres membres de la Fédération, c'est-à-dire les neutres. Les Anglais ont, de plus, décidé que, s'ils n'obtenaient pas la majorité, ils fonderaient une nouvelle fédération parmi les Alliés et les neutres décidés à suivre leur manière de voir.

La question en est là. Or, cet après-midi, le Chaux-de-Fonds F. C. doit matcher le Gallia, et demain le Red Star. Dimanche, cette même équipe suisse était battue par une équipe allemande, par 2 buts à 1.

La 3 F. A. interviendra-t-elle en dernière heure, et le match aura-t-il lieu ?

Les membres du Milano F. C. qui, jeudi, étaient battus de 2 buts à 1, à Lille, par les champions de France de l'Olympique lillois, après une partie splendide, sont arrivés hier à Paris. Ils joueront demain contre l'excellente équipe de l'Association sportive française, sur le terrain du Chevaleret, 7, rue Molière, à Ivry. L'équipe vainqueur gagnera en toute propriété la coupe Poccardi.

UN NOUVEAU CHALLENGE D'AVIATION

L'Aéro-Club de France vient d'accepter les règlements d'un nouveau prix d'aviation, le challenge Léon Morane, qui sera remis provisoirement au pilote français qui détiendra à une époque quelconque le record français de la hauteur en aéroplane (aviateur seul à bord). L'avion devra être construit en France par une maison française. Le challenge Léon Morane deviendra la propriété définitive du pilote qui l'aura conservé pendant au moins un an. Un prix de 10.000 francs sera remis à l'aviateur devenu détenteur définitif du challenge.

Ce règlement est applicable depuis le 19 octobre 1918 jusqu'au 19 octobre 1923. Si, à cette dernière date, le challenge et le prix Morane ne sont pas encore gagnés, le challenge sera définitivement attribué au dernier détenteur, ainsi qu'une prime de 1.500 francs. L'attribution des 10.000 francs fera l'objet d'un nouveau règlement établi par l'Aéro-Club.

Rappelons que Casale détient actuellement le record de France et même du monde avec 10.100 mètres, la performance de Rohefs, qui, en Amérique, prétend avoir atteint 10.424 mètres, étant simplement officieuse.

NATATION

En Italie. — Un jeune nageur de quinze ans, Blasioli, vient de battre le record des 50 yards, en effectuant cette distance en 27". L'ancien record italien était de 27" 4/5, et le record du monde, de 24" 3/5, par Kohonamoku. Massa, à cette même réunion, parcourut les 50 mètres en 30" 2/5. En France, nous sommes encore loin de ces temps.

VILLEGIATURES
La Côte d'Azur
LES HOTELS DE LA RIVIERA
« LA CÔTE D'AZUR », à Nice, publie la vue de tous les bons hôtels et la LISTE OFFICIELLE DES ETRANGERS. Un numéro franco : 0 fr. 65.
L'Office de la *Côte d'Azur* reçoit abonnements et publicité pour *EXCELSIOR*.
Les Pyrénées
VERNET-LES-BAINS
Nouvelle direction. — Etablissements thermaux. — HOTELS PORTUGAL, PARC, MERCADER, CASINO

RECETTES LAYTON
Omelette au Lard
Vous faites dissoudre pendant vingt minutes 4 cuillerées à soupe d'œufs granulés LAYTON dans 12 cuillerées à soupe d'eau tiède. Sur du lard de poitrine, pas trop salé et sans couenne, vous coupez de petits lardons que vous faites blanchir pour en enlever le sel. Vous les égouttez, puis les mettez dans la poêle. Vous les faites frire à feu modéré jusqu'à ce qu'ils deviennent croustillants. Vous versez alors sur vos lardons, vos œufs granulés LAYTON, après les avoir émulsionnés. De la main gauche vous agitez votre poêle, en lui faisant opérer un petit mouvement de rotation, tandis que de la main droite vous détachez les œufs du fond de la poêle avec une fourchette afin qu'ils ne brûlent pas. La cuisson terminée, vous ramenez au centre les deux côtés de l'omelette et vous la versez dans un plat très chaud.
Les œufs granulés
LAYTON
sont en vente dans toutes les bonnes Maisons.
Vente en gros :
Société d'Alimentation Générale
15, rue du Louvre, Paris.
Téléphone Gutenberg 56-61.
(D'après les recettes de A. BAUTTE).
PUBL. GAISSER

Belles Savonnettes
bien parfum., extra, bien present., le cent 58 fr., nues 52 fr. franco. Echant. cont. 1 75, timbres ou mand. Repres. dem. Arnaud, r. Séry, 16, Marseille.

CAMION-AUTO BERLIET
bâché, 4 tonnes, part. de Paris le 25 septembre pour Marseille, Toulon et Hyères, prendrait fret ou mobilier. Laporte, 14, r. Villehardouin, Paris.

LA CRISE DES DOMESTIQUES
Notre collaboratrice Huguette Garnier vient de faire sur ce sujet d'actualité un spirituel reportage.
Mais la question reste toujours préoccupante pour les maîtresses de maison. Celles qui veulent la résoudre, sans perdre leur temps dans les agences de placement et sans leur verser de frais, n'ont qu'à nous retourner, accompagné d'un mandat de *2 francs par ligne* de 36 lettres ou signes, le bon ci-dessous, et leur offre paraîtra le Mercredi suivant à la rubrique « Gens de Maison » de nos Petites Annonces économiques.
Bon d'insertion pr le mercredi....
GENS DE MAISON
On dem.....
.....
.....
S'adresser .....
.....
Inclus mandat (ou bon de poste) N°..... de..... francs, adressé à M. l'administrateur d'*Excelsior-Publicité*, 11, boulevard des Italiens, où les annonces sont aussi reçues au guichet.

RÉNOVATEUR ROBINET
TEINTURE INSTANTANÉE Pour CHEVEUX et BARBE
17, Rue Croix des-Petits-Champs, PARIS

MAIGRIR c'est Rajeunir. Les Gouttes de GIGARTINA aux Algues marines, sont ordonnées par les Médecins pour faire disparaître très vite Ventre, le Double, les Hanches et Amincir la Taille. Avec ces Gouttes on ne grossit jamais. Le Flacon : 20 fr. Cie PHIE HYGIENIQUE, 24, r. Etienne-Marcel, Paris

A VOS PARENTS,
A VOS AMIS,
A tous ceux qui souffrent,
de Rhumes, Maux de Gorge, Laryngites, Bronchites, Catarrhes, Grippe, Influenza, Asthme, etc.
comme à tous ceux qui veulent les éviter
vous recommanderez chaudement
LES PASTILLES VALDA
Si vous en avez vous-même, ne fût-ce qu'une seule fois, éprouvé la remarquable efficacité
MAIS, DITES LEUR BIEN
de n'employer, comme vous, que
LES PASTILLES VALDA
VÉRITABLES
Vendues seulement dans toutes les Pharmacies
EN BOITES DE 1 fr. 90 PORTANT LE NOM
VALDA

Ayuntamiento de Madrid

PROGRAMME DES THÉATRES & SPECTACLES D'AUJOURD'HUI

MATINÉES

ODÉON

14 heures, **CARMOSINE**, pièce en 3 actes, d'Alfred de Musset.

Carmosine, fille d'un médecin de Palerme et mariée à Perillo, se meurt d'un mal mystérieux. Elle a vu le roi Pierre d'Aragon dans une fête ; elle l'aime, et, sachant son amour sans issue, elle appelle la mort. Mais elle veut que le roi sache qu'elle meurt pour lui. Elle exhale sa plainte amoureuse en vers que le troubadour Minuccio, auquel elle s'est confiée, s'en va lire au roi. Celui-ci dit tout à la reine, qui va trouver Carmosine et lui propose de venir au palais en qualité de demoiselle d'honneur, afin qu'elle puisse voir à son aise Pierre d'Aragon. Mais, pour cela, il faut qu'un homme, loyal et brave, lui donne le bras pour entrer à la cour, et cet homme sera Perillo. C'est ce qui a lieu.

La reine	Mmes Kerwich.
Carmosine	Ponzio.
Dame Pâque	Theray.
Le roi	MM. Vargas.
S. Vespasiano	Hasti.
Minuccio	Bertin.
Maître Bernard	Maxudian.
Perillo	Debucourt.
Michel	Biancard.
Un officier	Ludet.
Valet du roi	Lavialle.
Valet de maître Bernard	Marchand.

AUTRES THÉATRES

Impérial, 14 h. 45 ; Olympia, 14 h. 30 ; Electric, 14 h., même spectacle que le soir.

LA SOIRÉE LA SEMAINE

OPÉRA

Place de l'Opéra. Tél. Louvre 07-05. Métro : Opéra.

Loges : 21 fr. 30, 19 fr. 30, 18 fr. 20, 14 fr. 90, 13 fr. 80, 7 fr. 85, 4 fr. 90. Balcons : 18 fr. 20, 7 fr. 80, 7 fr. 85, 4 fr. 90. Baignoires : 18 fr. 20. Fauteuils orch. et balc., 20 fr. 40. Stalles : 13 fr. 80, 7 fr. 98, 4 fr. 40, 2 fr. 75.

RELACHE

Dimanche 21, relâche ; lundi 22, 20 h., *la Damnation de Faust* ; mardi 23, relâche ; mercredi 24, 20 h., *le Cid* ; jeudi 25, relâche ; vendredi 26, 20 h., *Samson et Dalila*, ballet d'*Henry VIII* ; samedi 27, relâche ; dimanche 28, relâche ; lundi 29, 20 h., *Faust*.

COMÉDIE-FRANÇAISE

2, 4, 6, r. Richelieu. T. Gut. 02-22. Mét.: Palais-Royal

Loges : 14 fr. 50, 11 fr., 10 fr., 8 fr. 7 fr., 5 fr. Fauteuils d'orchestre et balcon : 12 fr., 11 fr. 2e, 3e, 4e étages, places de 5 fr. à 1 fr. 10 % en plus pour le droit des pauvres, plus la taxe de guerre.

20 h. 15, **L'INDISCRET**, comédie en 3 actes, de M. Edmond Sée.

Thérèse Valentin ne s'accorde pas avec son mari. Lucien Rivolet s'éprend d'elle, mais il la lasse par des indiscrétions et des imprudences. Lucien projet à Thérèse d'être plus discret à l'avenir, mais il ne tient pas parole, si bien qu'elle finit par rompre avec lui.

Thérèse Valentin	Mmes Piérat.
Louise Ozive	Maille.
Françoise Marivon	Andrée de Chauveron
Henriette Baige	Nizan.
Mme Baige	Fabert.
Mlle Laure	Lherbay.
Marivon	MM. Léon Bernard.
Valentin	Alexandre.
Morgue	Monteaux.
Lucien Rivolet.	Roger Gaillard.
Farizel	Escarvo.

LE CŒUR A SES RAISONS, comédie en 1 acte, de G.-A. de Caillavet et M. Robert de Flers.

Françoise Vernières	Mme Marie Leconte.
Une femme de chambre	Lherbay.
Jacques Artenay	Paul Numa.
Lucien de Julhanges	MM. Henry Mayer.

Dimanche 21, mat., 13 h. 30, *les Sœurs d'amour* ; soirée, 20 h. 30, *Amourcuse* ; lundi 22, 20 h. 30, *Un Caprice, l'Indiscret* ; mardi 23, 20 h., *les Sœurs d'amour* ; mercredi 24, 20 h., *les Affaires sont les affaires* ; jeudi 25, mat., 13 h. 30, *On ne badine pas avec l'amour* ; soirée, 20 h. 30, *le Petit Chaperon rouge, l'Indiscret*.

OPÉRA-COMIQUE

Place Boieldieu. Tél. Gut. 03-76. Métro : 4-Septembre

Loges : 15 fr. 20, 7 fr. 95, 5 fr. 75. Baignoires : 13 fr. 70. Fauteuils d'orchestre et balcon : 15 fr. 90, 13 fr. 70. Parterre : 6 fr. 85 ; 2e, 3e, 4e étages : 10 fr. 60, 7 fr. 95, 5 fr. 50, 3 fr., 1 fr.

20 h. 15, **MADAME BUTTERFLY**, drame lyrique en 3 actes, de P. Ferrier, musique de Puccini.

Un officier américain, Pinkerton, épouse, au Japon, suivant la loi japonaise, Mme Butterfly et en a un enfant. Il retourne en Amérique et s'y remarie. Trois ans après, il retourne au Japon et veut reprendre son enfant. Mme Butterfly, qui l'attendait toujours, le lui donne, mais se tue.

Mme Butterfly	Mmes Marg. Carré.
Kate	Syril.
Souzouki	Marzanne.
La mère	Villette.
La cousine	Mars.
L'enfant	La petite Jaladis.
La tante	Bernard.
Pinkerton	MM. Francell.
Sharpless	Allard.
Goro	Mesmacker
Le prince Yamadori	De Creus.
Le bonze	Audoin.
Yakuside	Lys.
Le commissaire impérial	Sauvageot.

Chef d'orchestre : M. Wolff

Dimanche 21, mat., 13 h. 30, *les Noces de Figaro* ; soirée, 20 h., *les Contes d'Hoffmann* ; lundi 22, 19 h. 45, *Manon* ; mardi 23, 20 h. 30, *la Tosca* ; mercredi 24, 19 h. 45, *Carmen* ; jeudi 25, mat., 13 h. 30, *Lakmé, Pailasse* ; soirée, 20 h. 30, *les Noces de Figaro* ; vendredi 26, 20 h. 15, *Werther*.

ODÉON

Place de l'Odéon. Tél. Fleurus 08-32. Métro : Odéon.

Loges : 4 pl., 30 fr. ; 5 pl., 20 fr., 17 fr. 50 ; 6 pl., 18 fr., 21 fr. ; 7 pl., 66 fr. ; 8 pl., 64 fr., 21 fr. Fauteuils d'orchestre : 7 fr. Balcon : 8 fr. et 6 fr. ; 2e, 3e, 4e étages : places de 3 fr. 50 à 1 fr. 25.

20 h. 15, **LE CRIME DE POTRU**, drame en 4 actes, de M. Charles-Henry Hirsch.

Le soldat Potru, étant en état d'ivresse, a tué son sergent. Le meurtre n'a eu qu'un témoin, Charonneau, qui avait son camarade à égarer les soupçons. Les deux hommes, libérés ensemble, habitent avec leurs parents le même village. Mais les parents de Potru sont de riches fermiers, et la mère de Charonneau est pauvre. Charonneau force Potru à l'embaucher ; il essaie de séduire sa jeune femme, faisant ainsi payer cher à son compagnon le service qu'il lui a rendu. Potru, qui a la conscience bourrelée de remords, veut se dénoncer, mais son grand-père l'en empêche et fait promettre à Charonneau de laisser son petit-fils tranquille, sous la menace que si Potru se dénonce, il livrera également Charonneau.

Totnon	Mmes Kerwich.
La Mathieu	Collinet.
La mère Charonneau	Barsange.
Jean-Baptiste Potru	MM. Vargas.
Jean Potru	Grétillat.
Lucas	Duard.
Charonneau	Chaumont.
Gavois, soldat	Buley.
Bazin, soldat	Marchand.
Jean-Mathieu Potru	Dauvillier.
Gaspard, adjudant	Dervigny.

Dimanche 21, matinée, 14 h., soirée, 20 heures, *la Mare au Diable* ; lundi 22, *Esther, Attendez-moi sous l'orme* ; mardi 23, 20 h., *le Grillon du foyer* ; mercredi 24, 20 h., *la Princesse, les Roses rouges* ; jeudi 25, mat., *Louis XI* ; soirée, 20 h., *la Mare au Diable* ; vendredi 26, 20 h., *le Crime de Potru* ; samedi 27, mat., 14 h., *la Mare au Diable* ; soirée, 20 h., *Louis XI* ; dimanche 28, mat., 14 h., *Carmosine* ; soirée, 20 h., *l'Arlésienne*.

PORTE-SAINT-MARTIN

18, Bd St-Martin. Tél. Nord 37-53. Métro : St-Denis.

Fauteuils balcon et orchestre, Baignoires : 13 fr. Loges : 7 fr. 25 ; 3e balcon, 3 fr. 75. Amphithéâtre : 2 fr. 50, 1 fr. 20. Prix des places augmenté de 2 fr. à 1 fr. le dimanche, en matinée.

20 h. 30, **LES DEMI-VIERGES**, comédie en 3 actes, de M. Marcel Prévost.

Maud de Rouvre conquiert le cœur de Maxime de Chantel, riche et rigide gentilhomme campagnard. Mais Julien de Suberceaux, très épris de Maud, fait briser le mariage de Maud et de Maxime. Maud, à la fois fière et ambitieuse, dédaigne de reconquérir Maxime, et se donne au banquier Aaron. Julien se tue.

Maud	Mmes Suzanne Delvé.
Jacqueline	Roussey.
Jane de Chantel	Maguenat.
Etiennette Duroy	Andrée Pascal.
Mme de Rouvre	J. Duluc.
Mme Ucelli	Himmel.
Mme de Reverster	Chapelas.
Mme de Chantel	Calvé.
Harden	MM. Joffre.
Julien de Suberceaux	Damorès.
Maxime de Chantel	Almette.
Lestrange	Reyval.
Hector Le Tessier	Amiot.
Paul Le Tessier	Gougot.
Valbelle	Colzeau.

Jeudis, dimanches, matinée à 14 h. 30.
Même programme jusqu'à samedi prochain.

VARIÉTÉS

7, boulev. Montmartre. Tél. 02-92. Métro : Bourse

Loges, Baignoires : 14 fr. 20 ; 13 fr. 10. Fauteuils d'orchestre et balcon : 12 fr., 10 fr. ; 2e, 3e et 4e étages, places de 4 fr. 90 à 0 fr. 50.

20 h. 30, **LE MARCHE D'AMOUR**, opérette légère en 3 actes, de MM. d'Hansewick et de Wattyne, musique de M. Léo Pougel.

La femme d'un couturier byzantin s'est attachée comme esclave une jeune prodigue ruinée par le jeu. Celui-ci, pour échapper aux rigueurs de son service, tente de persuader sa patronne qu'il est l'enfant qu'elle a abandonné dans sa jeunesse. Mais cet enfant est une fille ; le jeune homme est obligé de faire croire à tout le monde qu'il est une fille, et se trouve en butte aux assiduités du couturier. Finalement, tout se découvre. La fille de la couturière, c'est la fiancée du jeune homme. Tous deux s'épouseront.

Pulchérie	Mmes Simone Judic.
Zoé	Thérèse Cernay.
Véra	Sybil Florian.
Sofia	Yolande Walter.
Phérina	Jane Puy.
Théodora	Jane Auber.
Xénophon	MM. Harry Baur.
Horace	L. Etain.
Olibrius	Marcel Vallée.
L'Ephèbe	G. Raymond.

Les danseuses Dourga l'Hindoue, Maritza et Salanchi ; le danseur Quinault.

Matinées dimanches et fêtes à 14 h. 30.
Même programme jusqu'à samedi prochain.

THÉATRE DE PARIS

Rue Blanche. Tél. Centr. 38-78. Nord-Sud : Trinité.

Avant-scènes, loges orchestre : 20 fr. 50 ; orchestre et balcon : 15 fr. 50 ; loges balc. : 10 fr. 50 ; foyer : 6 fr. 50. Tous droits compris.

PREMIERE REPRESENTATION

L'EPERVIER, comédie en 3 actes de M. Francis de Croisset.

Comtesse Marina de Dazella	Mmes Vera Sergine.
M. de Tierrache	Férial.
Béatrice Duclos	Maud Gipsy.
Mme de Simonclar	Suzanne Derny.
La Baronne	Janine Dercy.
Comte Georges de Dazella	MM. Lucien Brûlé.
Erick Drakion	Tréville.
René de Tierrache	Gaston Séverin.
Marquis de Sardelnup	Ch. Boschat.
Gérard Duclos	Joë Saint-Bonnet.
Ch. Fernand Dupré	André Marnay.
Furiosa	Hémery.
Le prince	José Dupuy fils.
De Sanonclar	Pierre Franck.
Un domestique	Forio.
Premier gigolo	Serge Cheirel.
Deuxième gigolo	Maurice Obret.
Un maître d'hôtel	Charley.

Matinées : dimanches et fêtes.
Même programme jusqu'à samedi prochain.

THÉATRE ANTOINE

14, boulevard de Strasbourg. Téléph. Nord 36-32. Métro : Saint-Denis.

Loges : 10 fr. ; orchestre et balcon : 8 fr. ; foyer : 4 fr. ; galeries : 2 fr.

20 h. 15, **LA GAMINE**, comédie en 4 actes, de MM. Pierre Veber et Henry de Gorsse.

Une jeune fille de dix-sept ans s'éprend d'un peintre illustre, âgé de cinquante ans. Lorsqu'elle lui avoue son amour, il la traite en gamine, si bien qu'elle se jette dans les bras d'un jeune homme qui l'aimait en silence.

Colette	Mmes Germaine Risse.
Hortense	Marie-Laure.
Nancy Vallier	Maud Gauthier.
Aglaé	Greyval.
Léonie	Ch. Clasis.
Mlle Subervilla	Prieur.
Gilda	Perez.
Mme Pichu	Birot.
Delannoy	MM. Gaston Dubosc.
Alcide Pingois	Cazalis.
Pierre Sernin	Henry Rollan.
Vergnaud	Dumont.
Simoneau	Cailloux.
M. Pingois	Tillio.
Le curé	Morel.

Jeudis et dimanches, matinée à 14 h. 30.
Même programme jusqu'à samedi prochain.

ATHÉNÉE

Square de l'Opéra, rue Boudreau. Tél. Centr. 32-23. Métro : Opéra ou Caumartin.

Av.-scènes et loges : 15 fr., 12 fr. Orchestre et balcon : 12 fr., 10 fr. Foyer : 6 fr. Autres places : de 5 fr. à 10 fr. Tous droits compris.

20 h. 30, **AMOUR, QUAND TU NOUS TIENS !** comédie en 3 actes, de MM. Romain Coolus et Maurice Hennequin.

Marcel Lirois poursuit de ses assiduités une honnête femme, Julia, de qui le mari est insupportable et jaloux. Julia, sur le point de céder, bâme son inclination pour Marcel, afin d'assurer le bonheur de sa belle-sœur Denise, qui aime Marcel.

Noémie Tranchard	Mmes Aug. Leriche.
Julia	Mad. Soria.
Denise	J. Ronceray.
Mme Laberrac	Henriette Moret.
Marcel Lirois	MM. Rozenberg.
Adrien Bulin	Bellères.
Calixte Galicier	Galler.
Maurice Bulin	Bonvallet.

et

L. Galirier M. Arnaudy.
Mlle Diéry, MM. Aldebert, Roch. Lévin.

Matinées : dimanches et fêtes.
Même programme jusqu'à samedi prochain.

RENAISSANCE

20, Bd St-Martin. Tél. Nord 37-03. Métro : St-Denis.

Av.-scènes, baignoires, loges : 10 fr. 50 ; fauteuils d'orchestre et balcon : 10 fr. 50, 8 fr. 25 ; fauteuils et loges de 2e balc., loges d'entre-colonnes, 6 fr. 25 ; loges de côté : 5 fr. 25 ; 3e étage : 4 fr. 25 ; 4e et. : 2 fr. 20. Tous droits compris.

20 h. 30, **CHOUQUETTE ET SON AS**, comédie en 3 actes de MM. Hennequin, Guillemand, de Gorsse.

A la suite d'un plaisant quiproquo, résultant d'une substitution de costumes, la divette Chouquette, qui n'aime que les héros, tombe amoureuse d'un réformé.

Chouquette	Mmes Cora Laparcerie.
Denise	Renée Sauer.
Clara Trompette	Gervaise.
Mme Forcaiquier	Lucienne Givry.
Mme Moriceau	Descorval.
Simone	Lilly Mercier.
Elise	Brady.
Le major	MM. Jean Prévost.
Le Min te	Pierre Labry.
Forcaiquier de Sisteron	Argus.
Roger de Thorac	Vina.
Auguste	Surpel.
Le colonel	Petitbon.
Le pionion	Legay.
Le patron de l'hôtel	Talmont.
Lieutenant Vernet	Schneider.
Un commissionnaire	Martel.

Matinées dimanches et fêtes à 14 h. 30.
Même programme jusqu'à samedi prochain.

THÉATRE SARAH-BERNHARDT

Place du Châtelet. Tél. Arch. 0-70. Métro : Châtelet.

Avant-scènes et Loges : 12 fr., 6 fr. Fauteuils d'orch. et balcon : 10 fr. Parterre : 3 fr. 50 ; 2e galerie : 4 fr., 2 fr. 50. Amphithéâtre : 1 fr.

20 h. 30, **NAPOLEONETTE**, pièce en 5 actes et 6 tableaux, tirée du roman de Gyp, par MM. André de Lorde et Jean Marsèle.

Napoleonette, fillette de Napoléon, en dépit de ses attaches avec les bonapartistes, sauve le roi Louis XVIII, qui a toujours témoigné envers elle d'une vive bonté, d'une conspiration ourdie contre lui par les Ultras.

Napoleonette	Mmes Jane Danjou.
Marquise de Sérignan	Mitzi-Dahl.
Mme du Cayla	Marc. Schmidt.
Hélène de Chénecay	Grey.
Mme de Rémusat	Arnoux.
Mlle de La Rogue	Thomas.
Une camériste	Allisson.
Mlle de Jeumont	Payen.
Louis XVIII	MM. Numès
Le grand-maître du palais	Chameroy.
Bonlard	Decœur
Duc Decazes	Balssac.
Lieutenant de Chalindrey	Brousse.
Roger de Sérignan	R. Worms.
Maréchal Moncey	Grégoire.
Un policier	Renoux.
Duc d'Agay	Laurent.
Glacom	Lazarde.
Colonel de Sérignan	Belcour.
S. de La Rochefoucauld	Fleury.
Monbreuil	Angelet.
Vitrelles	Bergeron.

Matinées dimanches et fêtes à 14 h. 30.
Même spectacle jusqu'à samedi prochain.

NOUVEL-AMBIGU

2 *ter*, boulev. Saint-Martin. Téléph. : Nord 36-31. Métro : République ou Saint-Denis.

Av.-scènes, baignoires, loges : 10 fr. 50. Fauteuils d'orchestre et de balcon : 10 fr. 50. Loges et fauteuils de foyer : 6 fr. 25. Galeries : 3 fr. 50. Amphithéâtre : 1 fr. 50. (Tous droits compris.)

20 h. 30, **LA MARIEE DU REGIMENT**, opérette en 3 actes de MM. Joachim Renez et André Heuzé, musique de M. André Colomb.

Marie-Rose a connu Hubert étant bonne chez ses parents. Elle le retrouve soldat à Pantchevrard le jour de son mariage avec Thaïsier Ponchandin. Mais Hubert a une nouvelle maîtresse, Paulinette, qui est aussi celle de Ponchandin, et qui n'entend pas être lâchée. Tout finit cependant par s'arranger.

Paulinette	Mmes Fernande Albany.
Maître	Dalmès.
Mme Moutilot	Crisafulli.
Baluchon	MM. Rouvière.
Le Rombier	G. Miller.
Hubert des Echelettes	Porgi.
Ponichaudin	Sidonac.
Moutilot	Jovener.

Les autres rôles par M. Deligny, Mmes J. Lugan, B. Mounet, etc.

Jeudis, dimanches et fêtes, matinée à 14 h. 30.
Même spectacle jusqu'à samedi prochain.

CHATELET

Place du Châtelet. Tél. Gut. 02-87. Métro : Châtelet.

Baignoires : 4 pl., 24 fr. Loges : 8 pl., 48 fr. ; 6 pl., 26 fr. Faut. orch. et balcon : 7 fr., 6 fr., 5 fr. Galerie : 5 fr., 4 fr. Amphithéâtre : 2 fr., 1 fr.

20 h. 15, **LE TOUR DU MONDE EN 80 JOURS**, pièce à grand spectacle de Jules Verne et Dennery.

Phileas Fogg engage la presque totalité de sa fortune dans le pari qu'il fait avec les collègues de son club, de faire le tour du monde en 80 jours. Accompagné de son fidèle domestique Passepartout, Phileas Fogg tente l'épreuve et réussit après des péripéties aussi variées que dramatiques.

Aouda	Mmes Geneviève Williams.
Némia	Leynat.
Margaret	Sylviane.
Nakahira	La Roche.
Phileas Fogg	MM. Armand Bernard.
Passepartout	Louis Déan.
Fix	Bardès.
Archibald Corsican	Barrois.
Le chef Pawnie	Darnetal.
Le chef Brahmane	Berger.
Gouverneur de Suez	La Renaudie.

Danseuses étoiles : Mlles Lucy Relly et Rita Sanretti.

Jeudis, dimanches et fêtes, matinée à 14 h. 30.
Même spectacle jusqu'à samedi prochain.

GYMNASE

38, boulevard Bonne-Nouvelle. Téléph. 02-63. Métro : Saint-Denis ou Sentier.

Loges, av.-scènes, baignoires : 14 fr. 50. Orchest. et balcon : 14 fr. 50. Foyer : 7 fr. 75, 6 fr. 75 ; 3e et 4e étages : 4 fr. 75, 1 fr. 75.

20 h. 30, **A BON CHAT...** pièce en 4 actes de MM. Pierre Veber et Max Marcin.

Deux bandes de voleurs internationaux sont rivales. Elles se prennent mutuellement pour une proie facile. Le chef de l'une des bandes est un jeune homme, le chef de l'autre une jeune fille. Les deux jeunes gens, qui s'aiment, sont d'ailleurs des détectives qui ont réussi à se faire embaucher par les cambrioleurs pour mieux déjouer leurs desseins.

Nelly Brockton	Mmes Jeanne Cheirel.
Plane	Sarah Rafale.
Mme Palmer	Suzanne Avril.
Grace	A. Bouvard.
Tom	MM. Louis Rouyer.
Steve	Gabin.
Tony	Henri Laverne.
Georges Brockton	Louis Tunc.
Edward Palmer	Pierre Bouthors.
Lazare	Bazin.
Phil	Dellery.
Hanley-Holmes	Chabine
Bill	Eyren.
Jimmy	J. Emmanuel.
Neyde	Valpré.
Dick	Sartis.

Matinées dimanches et fêtes à 14 h. 30.
Même programme jusqu'à samedi prochain.

TRIANON-LYRIQUE

(*Subventionné par la Ville de Paris*)

80, Bd Rochechouart. Tél. Nord 33-62. Métro : Anvers

Baignoires : 10 fr. 75. Av.-scène et loges : 9 fr. 75 ; Orchestre : 1re série, 8 fr. 75 ; 2e série, 7 fr. 75. 1er balcon : 1er rang, 6 fr. 75 ; autres rangs, 5 fr. 75. 2e balcon : 1er rang de face, 4 fr. 75 ; 1er rang de côté, 3 fr. 75 ; autres rangs, 3 fr. 25. Galerie : 2 fr. (Taxe et location en sus.)

20 h. 30, **LA MASCOTTE**, opérette en 3 actes de Duru et Chivot, musique d'Audran.

La gardienne de dindons Bettina est « la mascotte ». Elle porte bonheur à tous ceux qu'elle approche. Aussi est-elle successivement sollicitée par le fermier Rocco qui l'emploie chez lui, et par le prince de Piombino, qui l'enlève. Mais Bettina s'ennuie à la Cour, et elle s'enfuit avec son fiancé, le berger Pippo. Le prince finira par favoriser le mariage des amoureux.

Bettina	Mmes Maud Samson.
Fiametta	J. Brady.
Carlo	Beyre.
Luigi	Tchernova.
Angelo	Vaurs.
Marco	Kervé.
Paula	Laurière.
Francesca	Harrey.
Antonia	Sylvère.
Pippo	MM. Hensatto.
Laurent XVII	José Théry.
Fritelini	Alex Jouvin.
Rocco	Léon Joubert.
Mathéo	Sylvère.
Parafante	Laurière.

Dimanche 21, matinée, 14 h. 15, *les Mousquetaires au couvent* ; soirée, 20 h. 30, *les Cloches de Corneville*, lundi 22, 20 h. 30, *les Dragons de Villars*.

BOUFFES-PARISIENS

4, rue Monsigny. Tél. Gut. 45-58. Mét.: 4-Septembre.

Orchestre, av.-scènes, baignoires : 13 fr. Balcon, loges et faut. : 11 fr. 50, 8 fr. 25. Foyer : 7 fr. 25, 5 fr. 25. Autres places : 4 fr. 65 à 1 fr. 90. (Tous droits compris.)

20 h. 30, **PHI-PHI**, opérette de MM. **Willemetz et Saller**, musique de Christiné.

Les amours légères du sculpteur Phidias (Phi-Phi), de son épouse Aspasie et du bel Artimédon.

Mme Phidias	Mmes Alice Bonneur.
Aspasie	Alice Gocea.
Phi-Phi	MM. Urban.
Le prince	Foissy.
Périclès	Dayle.
Le Pirée	Fernal.

Divertissement dansé par Mlle Montès. Orchestre sous la direction de M. Berny.

Jeudis, dimanches et fêtes, matinée à 14 h. 30.
Même spectacle jusqu'à samedi prochain.

THÉATRE MICHEL

33-40, rue des Mathurins. Téléphone Gut. 63-30. Métro : Caumartin.

Loges et baignoires : 16 fr. 50. Fauteuils d'orchestre : 15 fr. 50. Balcon : 9 fr.

20 h. 30, **L'ECOLE DES COCOTTES**, comédie en trois actes, de MM. Armont et Gerbidon.

Ce sont les étapes de la vie d'une demi-mondaine, qui part du bonheur pour arriver à la gloire et ne conquiert, en fin de compte, qu'une situation dont les servitudes l'excèdent.

Cinette	Mmes Jane Marnac.
Amélie	Thérèse Derny.
Mme Bernoux	Yvonne Daumont.
Jeanne	Germys.
Ninette	Gisèle Parrey.
Berthe	Yvonne Pursamy.
Labauine	MM. Raimu.
Robert	Pierre Eichepare.
Florent	Vinck.
Le garde républicain	Dorgeval.
Le petit groom	Le petit Duc.
Barinet	Pierre Juvenet.
Comte Stanislas de La Ferronnière	Signoret.

Matinées : dimanches et fêtes
Même programme jusqu'à samedi prochain.

APOLLO

20, rue de Clichy. Téléphone : Central 72-21. Métro : Clichy, Caumartin.

Av.-scènes : 5 pl., 70 fr. Loges : 57 fr. Fauteuils orchestre et balcon : 11 fr. 50, 8 fr. 75. 2e balcon, 4 fr. 65. Promenoir : 3 fr.

De 16 à 17 heures, **thés dansants**.
A 21 heures, **BAL**.

SCALA

13, Bd de Strasbourg. Tél. Nord 35-86. Mét.: St-Denis

Av.-scènes, loges : 12 fr. 60 ; baignoires et loges : 11 fr. 50 ; orchestre et balcon : 10 fr. 40 ; foyer : 4 fr. 65 ; galerie : 2 fr. 40. (Tous droits compris.)

20 h. 30, **POMAROL A DU CRAN**, vaudeville en 3 actes de MM. Mouëzy-Eon et André Bisson.

L'auxiliaire Pomarol se fait remplacer au ministère par Bertrand, valet de chambre et frère de lait de son amie Triquette. Mais Bertrand, sous le nom de Pomarol, est chargé au front, lundi, que le faux Bertrand est convoqué au dépôt de Vire, où il se trouve sous les ordres d'un commandant qui a des raisons de lui en vouloir. Or, Bertrand, sous le nom de Pomarol, est évacué, après s'être couvert de gloire, au dépôt de Vire. D'où des quiproquos qui tournent au désavantage de Pomarol, dont la femme a appris qu'elle était trompée. Mais elle pardonne quand Pomarol annonce qu'il part au front.

Friquette	Mmes Camille Calvat.
Juliette Pomarol	Paulette Noizaix.
Le modèle	Parys.
Angèle	Marguerite Avril.
Elise	Dolys Marzel.
Pomarol	MM. Marcel Simon.
Dufront de Baudière	Gorby.
Saint-Estèphe	Lurville.
Tom Suing	Jean Faurens.
Biberon	Duvallès.
Bertrand	Robert Tourneur.
Boulingrin	Charpentier.
Le gendarme	Dorléac.
Le Sénégalais	William.
Troutillotte	Mezi.
Leubel	Pascalis.
Le maire	Mazeau.
Marguelin	Saint-Jean.
Le ministre	Durand.
L'opérateur	Raoul.

Matinées dimanches et fêtes, à 14 h. 30.
Même programme jusqu'à samedi prochain.

THÉATRE ÉDOUARD-VII

Place Edouard-VII. Téléphone : Louvre 32-60. Métro : Opéra ou Caumartin.

Baignoires et Loges : 15 fr. Fauteuils d'orchestre : 13 fr., 10 fr. 50. Balcon : 10 fr. 50, 9 fr., 7 fr. 95. 2e balcon : 5 fr. 50, 4 fr. 60.

20 h. 30, **L'ECOLE DES SATYRES**, comédie en 3 actes de M. Philippe Maquet.

Un veuf et une veuve, tous deux inconsolables, sont attirés l'un vers l'autre. Ne voulant pas être infidèles à leurs souvenirs, ils décident de contracter un mariage blanc. Mais l'amour, finalement, a raison de leurs scrupules.

Sylvie Pomme	Mmes Sabine Landray.
Mme Soliman	Lucy Fabiole.
Léonie Moche	Ninove.
Docteur Milleraux	MM. Henry Laverne.
Etienne Lalande	Marcel André.
Lempereur	Rablet.
Justin	Saint-Paul.

Dimanches : matinée à 14 h. 30.
Même programme jusqu'à samedi prochain.

THÉATRE FÉMINA

90, avenue des Champs-Elysées. Tél. Elysées 20-78. Métro : Alma, Marbeuf.

Loges : 29 fr. 10 la place. Orchestre : 23 fr. 60. Balcon : 23 fr. 60, 18 fr. 10.

20 h. 30, **LA VERITE TOUTE NUE**, pièce en 3 actes, de MM. Pierre Veber et Montgomery.

Un Américain fait, avec ses associés, le pari de dire la vérité, rien que la vérité, pendant vingt-quatre heures. Le montant du pari est de plusieurs milliers de francs. Le jeune homme côtoie souvent le mensonge, mais il finit par gagner son pari, et conquiert le cœur de la fille d'un de ses associés.

Bob Barnett	M. Max Dearly.
Maud Ralstone	Mlles Marken.
Rose	Capazza.
Lulu	Kitty Riott.
Susan	Morgane.
Julie	Sergys.
Mme Ralstone	Lily Ritto.
Mgr Doran	MM. Cousin.
Ralstone	L. Sance.
Sabatier	Gibard.
Van Dussen	Balcan.

Matinées dimanches et fêtes à 14 h. 30.
Même programme jusqu'à samedi prochain.

THÉATRE DES CAPUCINES

39, boulevard des Capucines. Téléph. Gut. 56-60. Métro : Opéra, Madeleine.

Loges : 6 pl., 93 fr. ; 4 pl., 68 fr. Faut. : 15 fr. 50.

20 h. 45, **LE BONHEUR DE MA FEMME**, comédie en 3 actes de MM. René Peter et Maurice Soulié.

Un mari fait preuve, le soir de ses noces, d'une telle timidité que lui et sa femme décident, quelques jours après, de divorcer. Ils divorcent : mais, comme ils n'ont jamais cessé de s'aimer, au moment où tous les deux vont refaire leur vie, ils tombent dans les bras l'un de l'autre... et se remarient.

Jeanine	Mmes Jane Renouardt.
Lucienne Heurtebise	Lucy Mareil.
Mme de Montferrand	Henriette Peuget.
Bobby	MM. Victor Boucher.
Le Prieur	André Dubosc.
Mgr Trépani	Barral
Heurtebise	Cousin.
Marcel de Montferrand	Blanche.
Brichard	Jean Peyrière.
Joseph	Trévoux.

Dimanches et fêtes, matinée à 14 h. 30.
Même programme jusqu'à samedi prochain.

THÉATRE DES ARTS

78 *bis*, boulev. des Batignolles. Tél. Wagram 86-03. Métro : Villiers, Rome.

Loges : 13 fr. 50. Orch. et balcon : 11 fr., 8 fr. 80, 5 fr. 50. Autres places : 3 fr. 30 à 0 fr. 85.

20 h. 30, **LE TEMPS DES CERISES**, comédie en 3 actes, de MM. d'Hansewick, de Wattyne et P. Ruez.

Une jeune noble, ruinée, s'éprend d'une jeune fille richement dotée. De fausses scrupules l'empêchent d'avouer son amour, mais c'est la millionnaire qui se déclare, et les deux jeunes gens pourront s'épouser.

Lina Kemp	Mmes Blanche Toutain.
Alice	Marthe Aubry.
Aglaonne	Madeleine Geoffroy.
M. Pilon	MM. Hardioux.
Marquis d'Hériatal	Scott.
Frère Alcime	Biancard.
Maxime de Binguet	Huchet.
Bardin	De Bonneur.
Lubin	Daroud.

Matinées dimanches et fêtes à 14 h. 30.
Même programme jusqu'à samedi prochain.

THÉATRE CLUNY

71, boulev. Saint-Germain. Tél. Gob. 07-76. Métro : Saint-Michel ou Odéon.

Av.-scènes, 6 pl., 14 fr. Loges, Baign., 6 pl., 33 fr. ; 4 pl., 22 fr. ; 3 pl., 16 fr. 50. Fauteuils d'orch., balc. : 5 fr. 50, 4 fr. 40, 3 fr. 30, 2 fr. 20, 1 fr. 65. Stalles de galerie : 1 fr. 10.

20 h. 30, **TOURTELIN S'AMUSE...**, vaudeville en 3 actes de MM. Kéroul et Barré.

*Le pudibond Tourtelin a décidé de s'amuser. Il